



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI DE TIZI-OUZOU  
FACULTE DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET DES SCIENCES AGRONOMIQUES  
DEPARTEMENT D'AGRONOMIE.



# Mémoire de fin d'études

En vue de l'obtention du diplôme de Master  
En Sciences Agronomiques  
**Spécialité : Sciences forestiers**

## Thème

**Contribution à l'étude des PPDRI (projet de proximité de développement rural intégré) au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou (cas de Maatkas)**

Présenté par:

M<sup>lle</sup> BENCHABANE Kahina

Devant le jury :

**PRESIDENT** : Mr ASMANI A. Maitre-assistant chargé de cours (U.M.M.T.O)

**PROMOTEUR** : M<sup>r</sup> SI TAYEB H. Maître de conférences B à l'U.M.M.T.O.

**EXAMINATEUR**: M<sup>r</sup> BOUZOURENE A.

Année universitaire : 2017/2018

## *Remerciements*

Je remercie Dieu pour la force et la patience qu'il m'a données

Je remercie particulièrement mon promoteur M<sup>r</sup> SI TAYEB, pour avoir encadré, dirigé et corrigé ce travail et aussi je la remercie pour ses conseils, sa disponibilité et toutes ses orientations.

J'adresse mes sincères remerciements à M<sup>r</sup> ASMANI A, d'avoir fait l'honneur de présider le jury.

Et aussi je remercie le membre du jury M<sup>r</sup> BOUZOUREN A, qui a eu la gentillesse de réviser, examiner et évaluer ce travail.

Je remercie également tous le personnel de la conservation des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou de m'avoir facilité l'accès aux données.

Enfin, J'adresse mes remerciements à toutes les personnes qui m'ont aidé de près ou de loin.

## *Dédicace*

*Je dédie ce modeste travail :*

*À la mémoire de mon cher père que Dieu  
l'accueille en son vaste paradis.*

*À ma Méré pour son sacrifice, son  
aide précieuse et son soutien moral  
et matériel.*

*À mes frères et mes sœurs qui m'ont  
enseigné beaucoup de choses.*

*À mon adorable fiancé M<sup>r</sup>  
MEZOUANI Hacem pour ses  
encouragements et sa patience.*

*À ma chère amie M<sup>elle</sup> SI TAHAR Kahina qui ma  
aidées pondant la pratique.*

*Kahina*



## SOMMAIRE

### TABLE DES MATIERES PAGE

- I) LISTE DES TABLEAUX
- II) LISTE DES FIGURES
- III) LISTE DES ANNEXES
- IV) LISTE DES ABRIVIATION

INTRODUCTION..... 1

### CHAPITRE I : PRESENTATION GENERALE DE PPDRI

1. Définition des concepts .....	3
1.1. Le développement.....	3
1.2. Le développement rural .....	3
1.3. Le développement intégré .....	3
1.4. Le développement durable.....	4
1.5. Le territoire .....	4
2. Plan national de développement agricole et rural (PNDAR) .....	4
3. Politique de Renouveau Agricole et Rural .....	5
3.1. Les principes généraux de la politique de Renouveau Rural.....	5
3.3.1. Les grands axes de cohérence de la politique de l'Etat .....	5
3.3.2. Les modes d'intervention de l'Etat .....	6
4. Les Projets de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI) .....	6
5. Les objectifs du PPDRI .....	6
6. Types d'actions du PPDRI .....	7
6.1. Les actions individuelles .....	7

6.2. Les actions collectives .....	7
7. Les étapes d'élaboration des PPDRI .....	8
7.1. Initiation du PPDRI .....	8
7.2. La préparation du PPDRI .....	9
7.3. La formulation du PPDRI .....	9
7.4. L'approbation du PPDRI .....	9
7.4.1. La transmission du dossier à la Wilaya .....	9
7.4.2. La validation du PPDRI par le CTW .....	10
7.5. La réalisation et clôture du PPDRI .....	10
7.5.1. La déclaration de lancement du projet .....	10
7.5.2. La réalisation du programme d'actions .....	10
7.5.3. La réception des travaux et service fait .....	11
7.5.4. Le paiement des travaux .....	11
7.5.5. La modifications du PPDRI .....	11
7.5.6. La clôture du PPDRI .....	11
7.6. Suivi- évaluation et contrôle du PPDRI .....	12
7.6.1. Le suivi-évaluation du projet démarre à son approbation par le Wali .....	12
7.6.2. L'organigramme de suivi-évaluation du PPDRI .....	12
8. Les acteurs Intervenant Dans Le PPDRI .....	13
8.1. Le service Réceptacle du PPDRI .....	13
8.2. L'Agent Technique Facilitateur Du PPDRI .....	13
8.3. L'Animateur Du PPDRI .....	13
8.4. La cellule d'animation rurale communale (CARC) .....	14
8.5. Le Comité Technique De Daïra .....	14
8.6. Le Comité Technique De Wilaya De Validation Des Projets De Développement Agricole Et Rural (CTW) .....	14

8.7. Le Financement .....	14
8.8. Le Maitre D'œuvre Du PPDRI.....	14
8.9. L'Adhérent au PPDRI .....	14
8.10. Le Bureau Conseil (Consultant) .....	14

## **CHAPITRE II : PRESENTATION DU LA REGION D'ETUDE**

I. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE MAATKAS.....	16
1. Situation géographique .....	16
2. Analyse du milieu physique .....	17
2.1. le relief.....	17
2.2. Climatologie.....	17
2.2.1. la pluviométrie .....	17
2.2.2. les températures.....	17
2.2.3. vent.....	17
3. Population.....	18
3.1. Evolution de la population de la commune de Maatkas .....	18
3.2. Répartition et évolution de la population par dispersion .....	19
3.3. Répartition de la population occupée par branches d'activité économique .....	20
4. Répartition du parc-logement par dispersion .....	21
5. les infrastructures .....	22
5.1. Réseau routier .....	22
5.2 . Réseau d'assainissement .....	22
6. Les potentialités économiques de la commune .....	22
6.1. Secteur agricole .....	22
II. Présentation de la méthodologie de l'enquête.....	24
1. Phase de collecte de l'information.....	24
2. L'analyse et l'interprétation des données .....	25

2.1. La méthode d'analyse les résultats .....	25
2.2. Entretiens avec les services concernés par le PPDRI .....	25
3. Les caractéristiques socio économique des enquête .....	25
3.1. l'origine de l'enquête .....	26
3.2. l'origine de l'enquête par sexe .....	27
3.3.niveau d'instruction.....	28

### **CHAPITRE III: RESULTAT ET DISCUSSION**

1. Etat de mise en œuvre du programme de renouveau rural .....	29
2. Plan d'action des PPDRI au cours des années 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014.....	30
2.1. Programme annuel 2009.....	30
2.2. Contrat de performance 2011 .....	31
2.3. Contrat de performance 2012 .....	31
2.4. Contrat de performance 2013 .....	32
2.5. Contrat de performance 2014 .....	34
2.6. Programme complémentaire 2013 .....	35
3. Impact des Projets de Proximité de Développement Rural Intégré.....	36
1. impacte socio économique .....	36
2. impacte environnementaux .....	36
Conclusion.....	3

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

#### RESUME

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau n°01</b> : Les actions individuelles de la mise en œuvre des PPDRi.....	7
<b>Tableau n° 02</b> : Les actions collectives de la mise en œuvre des PPDRi.....	7
<b>Tableau n°03</b> : Evolution de la population et des taux d'accroissement depuis 1987.....	18
<b>Tableau n°04</b> : La répartition spatiale de la population sur le territoire communal .....	19
<b>Tableau n°05</b> : La répartition de la population occupée par branches d'activité économique.....	20
<b>Tableau n°06</b> : La Répartition du parc-logement par dispersion .....	21
<b>Tableau n°07</b> : La répartition générale des terres .....	22
<b>Tableau n°08</b> : La répartition des classe d'âge des enquêtes .....	26
<b>Tableau n°09</b> : La répartition des enquêtes par sexe.....	27
<b>Tableau n°10</b> : La répartition des enquêtes selon leur niveau d'instruction .....	28
<b>Tableau n°11</b> : L'état de mise en œuvre des PPDRi dans la commune de Maatkas .....	29
<b>Tableau n°12</b> : Représente le plan opérationnel des PPDRi de l'année 2009 .....	30
<b>Tableau n°13</b> : Le plan opérationnel des PPDRi de l'année 2011 .....	31
<b>Tableau n°14</b> : Le plan opérationnel des PPDRi de l'année 2012.....	32
<b>Tableau n°15</b> : Le plan opérationnel des PPDRi de l'année 2013.....	33
<b>Tableau n°16</b> : Le plan opérationnel des PPDRi de l'année 2014.....	34
<b>Tableau n°17</b> : Le plan opérationnel des PPDRi programme complémentaire de l'année 2013.....	35

## LISTE DES FIGURES

<b>Figure n°01</b> : Types d'actions du PPDRI.....	7
<b>Figure n°02</b> : L'organigramme du projet de proximité de développement rural intégré.....	8
<b>Figure n°03</b> :Schéma de programmation des PPDRI.....	15
<b>Figure n°04</b> : Carte géographique de la zone d'étude « MAATKAS » .....	16
<b>Figure n°05</b> : Evolution de la population et des taux d'accroissement depuis 1987.....	18
<b>Figure n°06</b> : La répartition spatiale de la population sur le territoire communal.....	19
<b>Figure n°07</b> : La répartition de la population occupée par branches d'activité économique ..	20
<b>Figure n°08</b> : La Répartition du parc-logement par dispersion.....	21
<b>Figure n°09</b> : La répartition générale des terres .....	24
<b>Figure n°10</b> : La répartition des classe d'âge des enquêtes .....	26
<b>Figure n°11</b> : La répartition des enquête par sexe .....	27
<b>Figure n°12</b> : La répartition de nombre des enquêtes selon le niveau d'instruction .....	28
<b>Figure n°13</b> : Nombre de PPDRI approuvés et lancés par année .....	29
<b>Figure n°14</b> : Taux de réalisation CP 2009.....	30
<b>Figure n°15</b> : Taux de réalisation CP 2011 .....	31
<b>Figure n°16</b> : Taux de réalisation CP 2012.....	32
<b>Figure n°17</b> : Taux de réalisation CP 2013.....	34
<b>Figure n°18</b> : Taux de réalisation CP 2014.....	35
<b>Figure n°19</b> : Taux de réalisation de programme complémentaire 2013.....	36
<b>Figure n°03</b> : Carte des limites administratives de la wilaya de Tizi-Ouzou .....	15
<b>Figure n°04</b> : Carte Altimétrique.....	17
<b>Figure n°05</b> : Carte Géologique.....	18
<b>Figure n°06</b> : Carte du Réseau hydrographique .....	19
<b>Figure n°07</b> : Carte Forestière .....	20
<b>Figure n°08</b> : Le massif forestier de la wilaya de Tizi-Ouzou .....	22

<b>Figure n°09</b> : les superficies des principales essences forestières .....	23
<b>Figure n°10</b> : Nombre de PPDRIs approuvés et lancés par année .....	25
<b>Figure n°11</b> : Taux de réalisation CP 2009.....	26
<b>Figure n°12</b> : Taux de réalisation CP 2010.....	27
<b>Figure n°13</b> : Taux de réalisation CP 2011 .....	28
<b>Figure n°14</b> : Taux de réalisation CP 2012.....	29
<b>Figure n°15</b> : Taux de réalisation CP 2013.....	30
<b>Figure n°16</b> : Taux de réalisation CP 2014.....	31
<b>Figure n°17</b> : Taux de réalisation de programme complémentaire 2013.....	32
<b>Figure n°18</b> : Taux de réalisation de Fonds Spécial d'Appui aux Eleveurs et Petits Exploitants Agricoles .....	33

## **ABRIVIATION**

**ACL** : Agglomération Chef-Lieu

**APC** : Assemblée Populaire Communale

**BDD** : Base De Données

**BTP** : Travaux Publiques et Bâtiment

**CARC** : Cellule d'Animation Rurale Communale

**CW** : Chemin Wilaya

**CF** : Conservation des Forêts

**CP** : Complexe Sportif de Proximité

**CTW** : Comité Technique de Wilaya

**DA** : Dinar Algérien

**DAS** : Domaines Agricoles Sociales

**DBK** : Draa-Ben-Kheda

**DEM** : Draa-El-Mizan

**DPAT** : Directeur de Planification et d'Aménagement du Territoire

**DSA** : Direction des Services Agricoles

**EAGR** : Entreprise Algérienne de Génie Rural

**EPEA** : Eleveurs et Petits Exploitants Agricoles

**ERGR** : Entreprise Régionale de Génie Rural

**FNDR** : Fonds National de Développement Rural

**FNRDA** : Fond National de Régulation et de Développement Agricole

**FSA** : Fonds Spécial d'Appui

**Ha** : Hectare

**Hab** : Habitants

**KM** : Kilomètre

**M** : Module

**MADR : Ministère d'Agriculture et Développement Rural**

**ONS : Office National des Statistiques**

**ONU : Organisation des Nations Unies**

**PCD : Programme Communal de Développement**

**PDAU : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme**

**PNDA : Plan National de Développement Agricole**

**PNDAR : Plan National de Développement Agricole et Rural**

**PPDRI : Projets de Proximité de Développement Rural Intégré**

**PRR : Politique de Renouveau Rural**

**PSD : Programme Sectoriel de Développement**

**Qx : Quintaux**

**RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat**

**SAU : Surface Agricole Utile**

**SGBDD : Système de Gestion de la Base de Données**

**TUP-HIMO : Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main d'Œuvre**

**U : Unité**

# **Introduction**

Les politiques de développement rural sont conçues d'une part pour pallier aux inégalités de répartition des richesses nationales en particulier pour une « redistribution spatiale des revenus et des investissements et d'autre part pour une valorisation des ressources locales ». Elle vise en priorité un défi du renforcement de la sécurité alimentaire de la nation constitue un choix stratégique.

Ces politiques de développement rurales sont les interventions publiques en faveur d'activités localisées dans les espaces ruraux (agriculture, sylviculture, tourisme rural, etc.) et des activités ou usages ubiquitaires (commerce et artisanat, industrie, équipement) qui font l'objet de mesures spécifiques ou des renforcements particuliers par le biais d'aides non spécifiques.

Les différentes politiques agricoles qu'a connues l'Algérie ont dans leurs ensembles participés dans des mutations du secteur agricole et de la vie des populations en accordant la priorité aux secteurs d'activités économiques dominés, généralement, par celui de l'agriculture parallèlement aux établissements socioculturelles dans le cadre d'une stratégie participative, multisectorielle et intégrée.

Le monde rural Algérien a été particulièrement touché par le conflit interne qui a suivi en Algérie durant la décennie 90. La violence de la décennie noire a provoqué des déplacements massifs de population. Depuis le début des années 2000, l'Etat algérien a opté pour l'orientation des efforts du développement vers le monde rural à travers les programmes de PNDA évolué en PNDAR suivi de la SDRD et actuellement la politique du nouveau agricole et rural.

La politique de nouveau rural repose sur trois axes fondamentaux :

**-Au niveau macroéconomique** : La politique de nouveau rural s'inscrit dans le schéma national et les schémas régionaux d'aménagement du territoire qui définissent la répartition des grands investissements nationaux.

**-Au niveau méso-économique** : Le nouveau rural s'appuie sur les politiques sectorielles qui se déclinent à travers la nouvelle configuration industrielle du pays, le programme national de développement agricole, les pôles d'excellence, ...etc.

**-Au niveau micro-économique (niveau local)** : La politique de nouveau rural est représentée par l'échelon de la wilaya et/ou l'échelon communal et à l'intérieur de celui-ci par les villages et bourgs, l'action territoriale concerne directement le développement rural et se caractérise par une « approche intégrée intersectorielle mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire », ce qui signifie désormais que plus aucun secteur d'activité ou social n'échappe à la stratégie du nouveau rural.

### **Problématique :**

Afin d'étudier l'impact des projets de proximité de développement rural intégré PPDRI, nous avons posé la problématique suivante:

- Quelle est la contribution de la population de la commune de Maatkas dans la conception et la mise en oeuvre des PPDRI?
- Quels sont les impacts socio-économiques et environnementaux des PPDRI sur la commune de Maatkas ?
- Est-ce que ces projets de développement ont apporté des solutions aux difficultés rurales liés à la commune de Maatkas ?

Pour clarifier et donner des réponses à cette problématique, Afin de déterminer l'impact des PPDRI projets de proximité et de développement rural intégré, nous avons subdivisé notre travail en trois chapitres :

- Le premier chapitre : fait le point sur une synthèse des données bibliographiques et recherches documentaires.
- Le deuxième chapitre : Elle est composée de deux parties :
  - La première partie consiste à la présentation de la zone d'étude
  - La deuxième partie consiste à la présentation de la méthodologie de travail
- Le troisième chapitre consiste en une analyse des résultats et leur discussion.

En fin, notre travail se termine par une conclusion générale.

# **CHAPITRE I**

## **Présentation générale de PPDRI**

## 1. Définition des concepts

### 1.1. Le développement

Le développement se définit dans les dictionnaires d'économie HATIER comme : «le développement est un faisceau de transformations qui modifie les comportements, intègre les progrès des connaissances, l'amélioration des qualifications, le savoir-faire industriel. C'est aussi une mutation repérable par les coefficients économiques et sociaux : part du secteur industriel, part des branches nouvelles, capital employé par travailleur, valeur ajoutée par salarié, nombre d'ordinateurs par habitant...nombre de médecins par habitant, taux d'alphabétisation, nombre d'étudiants, nombre de chercheurs, nombre de films nationaux... ».

### 1.2. Le développement rural

Le développement rural consiste à améliorer les conditions de vie de la population rurale et son environnement par le biais de diverses politiques adoptées au niveau du milieu rural. Il suppose, dans le cadre de cette problématique, la mise en place de méthodes et de moyens efficaces de protection et de valorisation des espaces et des ressources naturelles, ainsi que des incitations en faveur de la préservation de l'environnement.

« Le développement rural suppose aussi la mise en place des conditions d'accroissement de la productivité agricole et de valorisation économique de tous les systèmes de production et de toutes les activités permettant de dégager des sources de revenus substantiels pour les populations, afin d'assurer la sécurité alimentaire ». (CENEAP).

### 1.3. Le développement intégré

En 1979, l'UNESCO a réuni à Quito un groupe de 18 experts pour réfléchir sur le concept de développement intégré, dont il pourra signifier soit l'intégration pluri régionale, soit la meilleure cohésion des secteurs. (BERTIN.G ,2003).

MORIZE (1992) avance que « le développement intégré est un développement logique et rationnel, visant dans un but de croissance, tous les aspects qui dépendent les uns des autres, de manière à n'oublier aucune des conditions nécessaires à ce développement». (MORIZE.J, 1992).

Le développement intégré a alors une vision globale et systémique dans les approches, contrairement à l'approche sectorielle.

## 1.4. Le développement durable

L'expression « développement durable » a commencé à être largement acceptée à la fin des années 80, après être apparue dans le document notre avenir à tous, appelé aussi Rapport Brundtland. Ce rapport est le fruit d'une commission réunie par l'ONU pour proposer « un programme global de changement » en ce qui a trait au concept et aux pratiques de développement. Il montre qu'il est urgent de repenser nos façons de vivre et de gouverner. Pour « répondre d'une façon responsable aux objectifs et aux aspirations de l'humanité », il est nécessaire de trouver de nouvelles manières d'aborder les vieux problèmes, ainsi que de mettre en place une coopération et une coordination internationales. Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins. (STRANGE .A ; BAYLEY. T, 2008)

Le développement durable permet également de prendre en considération les relations qui unissent les choses entre elles, et ce, afin de proposer des solutions viables. Comme le Rapport Brundtland l'affirme, « le développement durable n'est pas un état fixe de l'harmonie, mais plutôt un processus d'évolution ». C'est un outil qui nous oblige à examiner des facteurs que nous serions plutôt enclins à ignorer au profit d'un bénéfice à court terme. (STRANGE.ABAYLEY.T, 2008).

## 1.5-Le territoire:

L'idée de territoire est en lien avec la notion d'espace, et bien qu'utilisées souvent comme synonymes ces termes se distinguent sous plusieurs aspects et varient aussi de sens selon les conceptions. Alors, qu'est-ce qu'un territoire ? Un espace aménagé, façonné par l'histoire des interventions humaines ? Un espace vécu, pratiqué, approprié par des individus ou des groupes sociaux ? Un « espace de pouvoir » (AQUINO, 2002)

## 2. Le plan national de développement agricole et rural (PNDAR)

Le PNDAR est un plan qui vise à développer les régions rurales et pour valoriser l'agriculture du pays. Le PNDAR s'articule autour des deux composantes suivantes (MADR, 2003) :

- La revitalisation des espaces ruraux, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et la promotion de l'artisanats et des métiers ruraux par la mise en œuvre de projet de proximité de développement rural (PPDR), actuellement dit,

PPDRI ( Projet de Proximité de Développement Rural Intégré), et qui sont menés dans le cadre de dispositifs organisationnels spécifique .

- La mise à niveau des exploitations agricoles et des filières de production par le biais de plans de développement d'exploitation agricoles, soutenus par le fonds national de reconversion et de développement agricole (FNRDA), pour lequel un guide des procédures intitulé « mise en œuvre d'un dossier de demande d'investissement soutenu par la FNRDA » a été réalisé.

### **3. Politique de Renouveau Agricole et Rural**

La politique de renouveau agricole et rural visent le renforcement de la sécurité alimentaire nationale. Elle passe inévitablement par la recherche, à moyen terme, de changements et d'impacts significatifs sur les bases structurelles qui fondent l'état de sécurité alimentaire de la nation.

La politique de Renouveau Agricole et Rural, instrument pour la concrétisation de la souveraineté alimentaire, se décline, en trois volets complémentaires :

- Le Renouveau Agricole,
- Le Renouveau Rural,
- Le Renforcement des Capacités Humaines et de l'Appui Technique aux producteurs (PRCHAT). (MADR, 2010)

#### **3.1. Les principes généraux de la politique de Renouveau Rural**

##### **3.1.1. Les grands axes de cohérence de la politique de l'Etat**

Les politiques d'aménagement du territoire ne sont pas figées ; mais sont élaborées à partir de scénario ; qui sont mis en œuvre ; puis évalués et corrigés par rapport aux objectifs visés et par rapport aux évolutions du contexte. (MADR, 2007).

La conception de ces politiques prend en compte trois dimensions :

- Les orientations et les choix politiques nationaux exprimés en schémas directeurs et scénario de développement.
- Les politiques sectorielles.
- Les politiques territoriales.

### **3.1.2. Les modes d'intervention de l'Etat**

Les modes d'intervention de l'Etat se déclinent en trois secteurs interdépendants :

- les acteurs économiques : les petites et les grandes entreprises, l'artisanat, le commerce, les professions libérales...
- le secteur des services : administrations déconcentrées, institutions, la santé,...
- le secteur de la connaissance et des savoirs : institutions d'enseignement, universités....

## **4. Les Projets de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDR)**

Le projet de proximité de développement rural intégré est l'outil d'intervention privilégié en zone rurale. Construit sur la base d'une démarche participative, il favorise l'intégration à la base des différentes interventions et ressources financières. (MADR, 2007).

Mettre en œuvre un PPDR suppose de pouvoir le situer dans le contexte de la PRR, puis de le formuler par rapport au territoire de projet. Un diagnostic de territoire permet de mettre en avant les atouts et faiblesses du territoire, d'en faire émerger les lignes de forces qui orienteront le projet (objectifs) et sur lesquelles adosser le programme d'actions. (MADR, 2007).

## **5. Les objectifs du PPDR**

Le Projet de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDR), s'entend de tout projet comportant des actions d'accompagnement des populations et des institutions en milieu rural agissant pour l'atteinte d'un objectif commun (thème fédérateur) aux fins :

- ✓ D'améliorer les conditions et la qualité de la vie des populations par la réhabilitation des villages et des K'sours, la promotion d'infrastructures et équipements socio-économiques et culturels à usage collectif ;
- ✓ D'augmenter et de diversifier les revenus des populations par la promotion des petites et moyennes entreprises de production de biens et services ainsi que de la pluriactivité ;
- ✓ D'inciter à l'exploitation rationnelle et à la meilleure valorisation des ressources naturelles et patrimoniales.

- ✓ Et de renforcer les capacités des institutions et des populations rurales.

## 6. Types d'actions du PPDRI

Pour impulser une dynamique de développement à long terme et améliorer les conditions de vie du village ; le projet de proximité de développement rural intégré (PPDRI) est proposé sous deux types d'actions : actions collectives et actions individuelles.



Figure 01: Types d'actions du PPDRI.

### 6.1. Les actions individuelles

Tableau 01: Les actions individuelles de la mise en œuvre des PPDRI

1- Plantations fruitières	4-Création d'unité d'élevage Bovin
2-Création d'unité d'élevage apiculture	5-Création d'unité d'élevage cuniculture
3-Création d'unité d'élevage ovin	6- Greffages d'oléastres

### 6.2. Les actions collectives

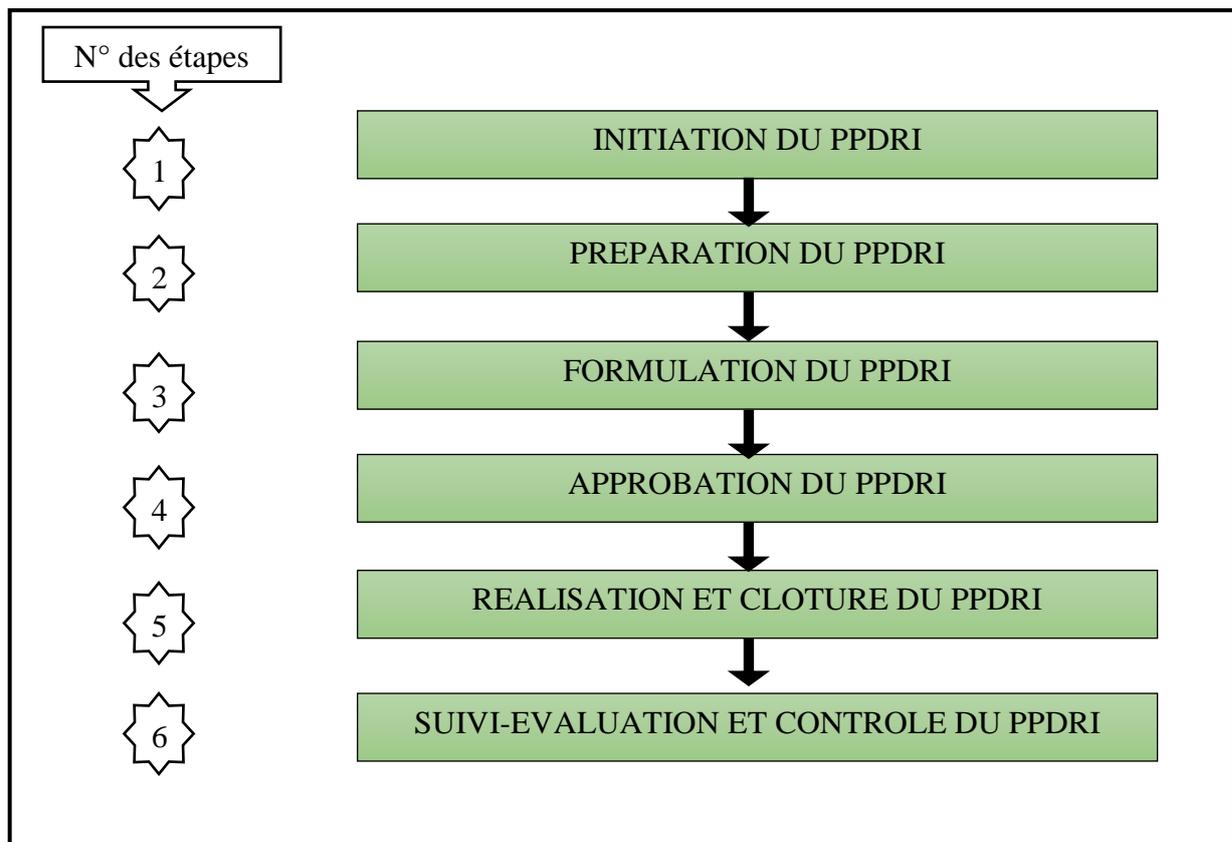
Tableau 02: Les actions collectives de la mise en œuvre des PPDRI

1-Ouverture des pistes	4- Correction torrentielle
2- Débroussaillage	5- Réalisation de murettes en pierres sèches
3- Captage et aménagement des sources	6- Aménagement des pistes

## 7. Les étapes d'élaboration des PPDRI

La conception du PPDRI se fait en plusieurs étapes importantes qui consistent en :

- ✓ Initiation du PPDRI
- ✓ Préparation du PPDRI
- ✓ Formulation du PPDRI
- ✓ Approbation du PPDRI
- ✓ Réalisation et clôture du PPDRI
- ✓ Suivi- évaluation et contrôle du PPDR



(Source : MADR, 2006)

**Figure 02 : L'organigramme du projet de proximité de développement rural intégré**

### 7.1. L'Initiation Du PPDRI

L'initiation du Projet de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI) est issue d'une idée locale, d'identification de préoccupations qui émanent :

- d'une personne (le ménage est l'unité de base), groupe de personnes ou communauté déjà organisée ;

- de l'Assemblée Populaire Communale ;
- de l'administration décentralisée qui intervient sur des communes défavorisées ou à promouvoir, en engageant une concertation avec les communautés rurales éparses intéressées.

L'idée de projet de proximité de développement rural est exprimée auprès du service réceptacle désigné par le Wali. Ce service réceptacle mobilisera les moyens nécessaires à la formulation du projet. (Rabat, j 2015).

## **7.2. La préparation du PPDRI**

Le montage du PPDRI consiste à traduire les préoccupations prioritaires des communautés rurales concernées en un programme d'actions assorti d'un plan de financement des investissements aussi bien individuels que collectifs nécessaires à La satisfaction des objectifs sociaux et économiques de la communauté. Il comporte deux phases : la préparation et la formulation du projet.

La préparation - formulation est de la responsabilité du service réceptacle de la proposition de PPDRI. (ABDEL-MADJID ,2011).

## **7.3. La formulation du PPDRI**

Les étapes précédentes doivent faciliter la formulation du PPDR qui doit déboucher sur l'identification détaillée du programme d'actions à mener, la proposition du plan de financement du projet et l'identification des moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre.

Cette formulation tiendra compte des remarques éventuelles formulées dans l'avis d'opportunité.

## **7.4. L'Approbation Du PPDRI**

### **7.4.1. La transmission du dossier à la Wilaya**

Après la réunion d'acceptation du PPDR par la communauté, le chef de Daïra vérifie que les éventuelles préconisations émises avec l'avis d'opportunité ont bien été prises en compte dans la formulation du projet définitif. Le projet accepté est ensuite transmis par le chef de Daïra au CTW.

### **7.4.2. La validation du PPDRI par le CTW**

Le dossier de projet est présenté au comité technique de wilaya (CTW) de validation des projets de développement agricole et rural (PPDRI).

Les participants à ce comité, en particulier les directeurs exécutifs, l'institution financière spécialisée conventionnée, reçoivent les dossiers à examiner au moins quinze jours avant la réunion du comité.

Ce comité, présidé par le secrétaire général du Wali, qui représente le Wali, est composé des directeurs de l'exécutif directement concernés par les programmes de développement rural, des représentants des banques et organismes financiers ainsi que des représentants des organisations professionnelles concernées. Et secrétariat du CTW est assuré conjointement par le directeur de la planification et de l'aménagement du territoire de la wilaya (DPAT) et par le directeur des services agricoles ou le conservateur des forêts, selon la vocation de la wilaya. (MADR. 2002).

## **7.5. La réalisation et la clôture du PPDRI**

### **7.5.1. La déclaration de lancement du projet**

Dès réception de l'approbation du PPDRI, le service réceptacle, le facilitateur et l'animateur du PPDRI organisent une réunion d'information avec la communauté concernée pour déclarer le lancement du projet et engager le chronogramme d'actions.

La date du procès-verbal de cette réunion tient lieu de date de lancement du projet et fait courir le délai de 12 mois pour réaliser les actions.

### **7.5.2. La réalisation du programme d'actions**

La DSA ou la Conservation des forêts de Wilaya est maître d'œuvre du projet de proximité de développement rural, dans sa composante agro-sylvo-pastorale. Elle assure la supervision des travaux. Pour les autres composantes du projet, elle assure la coordination et le suivi de réalisation, en relation avec les structures techniques locales concernées.

Les travaux nécessitant le recours à une main d'œuvre nombreuse et peu qualifiée relèvent de la procédure de Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main d'œuvre (TUP-HIMO).

Le service réceptacle est responsable du suivi de la réalisation du projet, il est en charge de l'appui et de l'accompagnement, avec l'aide des animateurs et de l'agent technique facilitateur du PPDR, des bénéficiaires pendant la phase de réalisation des travaux.

### **7.5.3. La réception des travaux et service fait**

Après constat de réalisation de chacune des actions, le Maître d'œuvre du projet désigné par le wali contrôle la conformité de la réalisation, établit une "attestation de service fait" qu'il transmet à la l'institution financière spécialisée avec ordre de paiement des travaux concernés.

Les états de service fait, de chaque adhérent sont transmis au Système de Gestion de la Base de Données (SGBDD) par le Maître d'œuvre en utilisant la fiche de liaison.

### **7.5.4. Le paiement des travaux**

A la réception de l'ordre de paiement, l'institution financière spécialisée conventionnée procède au paiement des factures et impute ces dépenses sur le compte-projet au chapitre correspondant.

Elle rend compte à la direction exécutive concernée du paiement ainsi effectué (date, montant payer, bénéficiaire du paiement). (BEN SANIA .M ,2012).

### **7.5.5. La modifications du PPDR**

Si nécessaire, des modifications peuvent être apportées aux actions du projet à usage individuel ou à usage collectif à condition de rester dans l'enveloppe globale budgétaire du projet.

### **7.5.6. La clôture du PPDR**

Elle se compose de trois étapes successives :

➤ La déclaration de fin de PPDR

Après réalisation de l'ensemble des actions prévues au programme, et après réception de l'ensemble des attestations de service fait, le maître d'œuvre établit une déclaration de fin

de projet transmise au chef de Daïra, ainsi qu'à l'institution financière spécialisée en vue de la clôture du compte projet.

➤ La clôture du compte projet

A réception de l'attestation de fin de projet, l'institution financière spécialisée conventionnée procède aux opérations de clôture du compte projet et rend compte au maître d'œuvre (DSA ou Conservateur des Forêts) en charge du suivi du projet pour mise à jour des tableaux de bord de suivi évaluation. Il en adresse copie au chef de Daïra.

Dans les 12 mois suivant la date de lancement du projet, les actions qui n'ont pas été engagées sont annulées et le financement public correspondant réaffecté sur d'autres opérations.

➤ L'enquête de fin de PPDRI

L'enquête de fin de projet vise à évaluer le niveau de réalisation et d'impact des actions du projet par rapport aux objectifs initiaux. Elle est effectuée par un service technique autre que le service réceptacle du projet.

Elle peut également être réalisée par un intervenant extérieur agréé, en appui à l'administration. (BEN SANIA.M, 2012).

## **7.6. Suivi- évaluation et contrôle du PPDRI**

### **7.6.1. Le suivi-évaluation du projet démarre à son approbation par le Wali**

A ce stade, l'information sur les PPDRI est dirigée vers une Base De Données (BDD) située au niveau de la Wilaya.

Cette information est saisie et exploitée par un Système de Gestion de Base De Données (SGBDD) situé au niveau de la Wilaya et ce SGBDD génère à son tour de l'information vers les utilisateurs amont ou aval :

- ✓ Soit de façon périodique dans le cadre du processus formel de suivi - évaluation et selon un format prédéfini ;
- ✓ Soit à la demande des utilisateurs, en fonction de leurs besoins.

### **7.6.2. L'organigramme de suivi-évaluation du PPDRI**

Le suivi - évaluation concerne les points suivants :

- La gestion administrative des dossiers ;
- L'état d'avancement physique des actions ;
- L'état d'engagement des fonds et crédits liés au financement des actions ;
- Les décaissements effectivement réalisés pour financer les actions.

Ces informations sont la base d'un système de consolidation permettant d'effectuer le pilotage du Programme National de Développement Rural au niveau régional et national. (ZAGHIB. M, 2009).

## **8. Les acteurs Intervenant Dans Le PPDR**

Plusieurs acteurs interviennent dans les différentes étapes du processus PPDR allant de son initiation à sa mise en œuvre:

### **8.1. Le service Réceptacle du PPDR**

Le Wali désigne pour chaque commune de sa Wilaya, en tenant compte de la vocation de la région et de la proximité des services techniques par rapport au site du projet, le service réceptacle du PPDR qui peut être la subdivision agricole, la circonscription forestière ou exceptionnellement un autre service administratif, auprès duquel toute initiative de projet pourra être présentée et exprimée. Ce service suivra le PPDR pendant toutes les phases de sa préparation et de sa réalisation.

Les communautés rurales et autres promoteurs de projets trouveront appui auprès du service réceptacle tout au long du processus de formulation et de mise en œuvre du PPDR.

### **8.2. L'Agent Technique Facilitateur Du PPDR**

Le chef de la subdivision agricole ou le chef de la circonscription des forêts désignent, au sein de leur équipe, un agent technique, qui sera l'interlocuteur des communautés rurales au titre du dispositif "projet de proximité de développement rural intégré".

Il aura pour tâche de suivre le PPDR dans toutes ses phases. Lorsque c'est possible, l'Administration décentralisée est encouragée à désigner une technicienne.

### **8.3. L'Animateur Du PPDR**

La communauté rurale choisit parmi ses membres une personne, qui exercera la fonction d'animateur de projet et dont le rôle est de porter à la connaissance de celle-ci, les différentes démarches administratives et techniques nécessaires à l'aboutissement du projet. Il

est souhaitable qu'une personne de chaque genre contribue à l'animation du projet. Toute personne volontaire ayant manifesté un intérêt particulier pourra s'impliquer dans le projet.

#### **8.4. La cellule d'animation rurale communale (CARC)**

Cette cellule qui est composée des éléments locaux, associations, techniciens et autres représentants de la localité étudiée, a pour mission de finaliser le dossier de formulation du PPDRI (faisabilité et acceptabilité).

#### **8.5. Le Comité Technique De Daira**

Outre les missions qui lui sont dévolues, à émettre un avis d'opportunité sur le PPDRI, ce comité est appelé à étudier et confirmer le projet PPDRI avec l'affectation du financement de chacune des actions retenues.

#### **8.6. Le Comité Technique De Wilaya De Validation Des Projets De Développement Agricole Et Rural (CTW)**

Le comité technique de Wilaya est présidé par le secrétaire général de la Wilaya, qui représente le Wali. Il est composé des Directeurs de l'exécutif directement concernés, des représentants des banques et organismes financiers ainsi que des représentants des organisations professionnelles concernées.

#### **8.7. Le Financement**

S'agissant d'un projet intégré, le financement sera supporté par les différentes sources disponibles : PSD (Plan Sectoriel de Développement), PCD (Plan communal de Développement), Fonds de développement et autres.

#### **8.8. Le Maitre D'œuvre Du PPDRI**

Il s'agit selon le cas de la Direction des Services Agricoles ou de la Conservation des Forêts. Il est désigné par le Wali en fonction de la vocation de la zone du projet.

#### **8.9. L'Adhérent au PPDRI**

L'adhérent au PPDR est un membre de la communauté rurale, à la fois acteur du projet et bénéficiaire des actions du PPDRI.

#### **8.10. Le Bureau Conseil (Consultant)**

Il s'agit d'intervenants extérieurs agréés : Bureaux conseils, consultants (universitaires indépendants installés en bureau conseil) chargés d'appuyer les programmes de développement rural auprès de l'administration de manière générale et du service réceptacle en particulier, ainsi que d'aider l'adhérent au PPDRI à monter son dossier.

A la demande de l'un ou de l'autre (service réceptacle, adhérent) ils pourront intervenir pour appuyer la mise en œuvre du PPDRI : préparation du PPDRI, montage des dossiers individuels, vérification de travaux à usage individuel et évaluation. Si la demande émane de l'administration, une lettre de commande signée par le Wali, est nécessaire.

Dans un souci d'intégration des acteurs de la profession au PPDRI, ces bureaux conseils pourraient s'organiser en association ou groupement adhérent à la chambre d'agriculture de Wilaya.

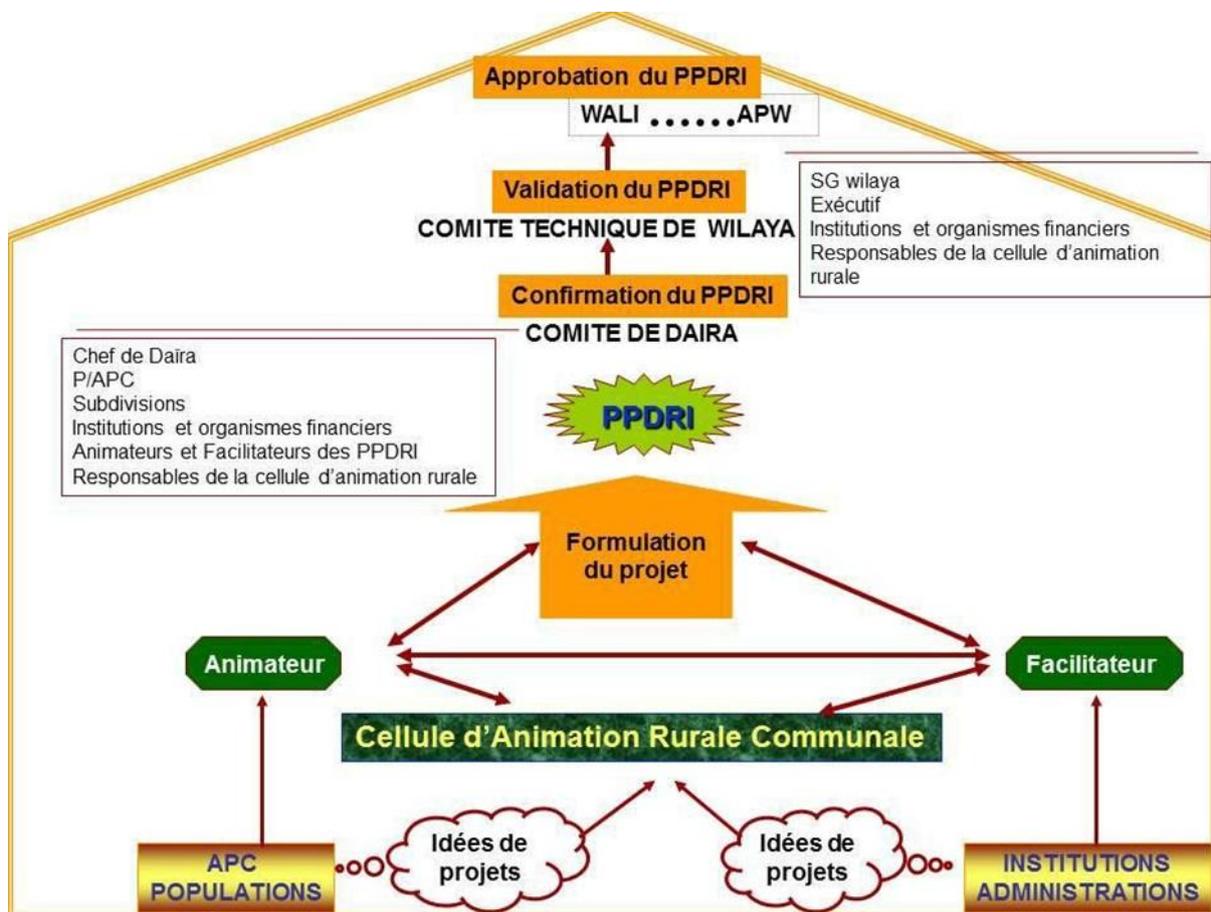


Figure 03 : Schéma de programmation des PPDRI

## **CHAPITRE II**

### **Présentation de la région d'étude**

I. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE MAATKAS

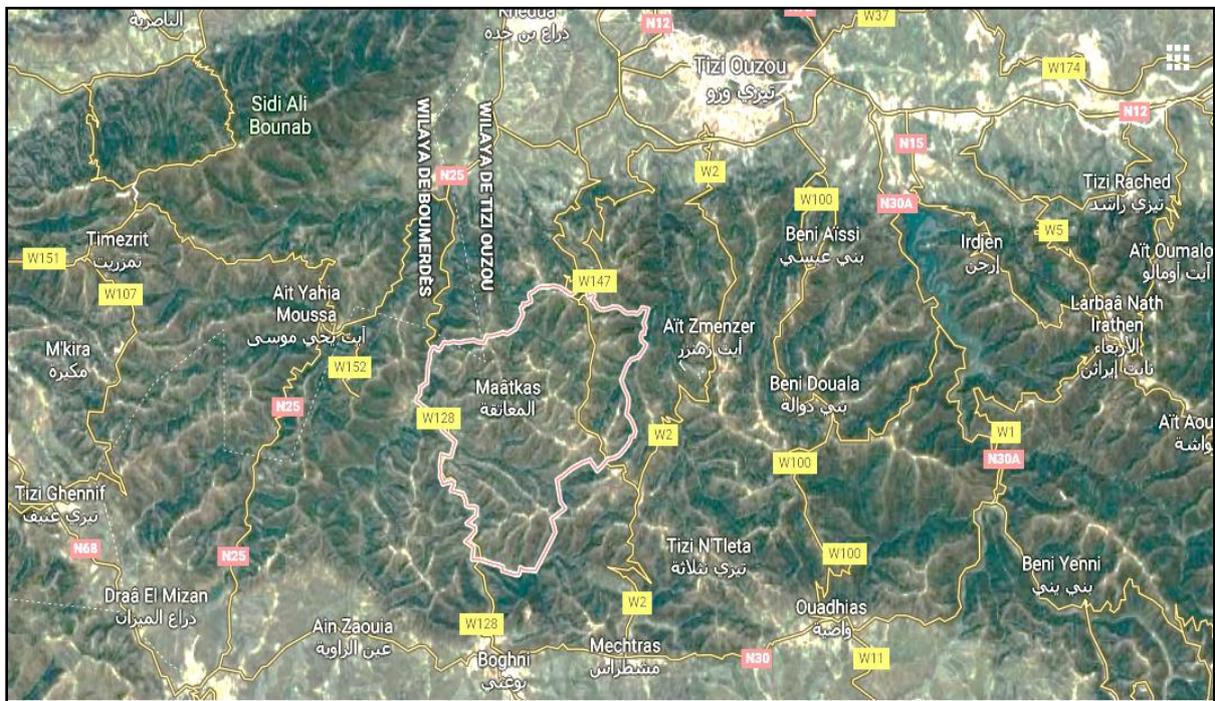
1. Situation géographique

La commune de Maatkas se situe dans la partie Sud-Ouest de la wilaya de Tizi-Ouzou. Elle s'étend sur une superficie de 4529 Ha et elle abrite une population de 32121 selon les données du RGPH 2008.

Elle est issue du découpage administratif de 1977 et en 1987, elle a été promue au rang de daïra. Elle est délimitée :

- ✓ Au Nord-Est : par la commune de Tizi-Ouzou
- ✓ Au Nord-Ouest : Par les communes Tirmitine et Ait Yahia Moussa
- ✓ A l'Est : Par la commune de Souk El-Tnine
- ✓ Au Sud : Par les communes Boghni et Mechtras
- ✓ A l'Ouest : Par la commune de Ain Zaouia

La commune de Maatkas se compose d'une agglomération Chef-lieu (Souk-El-Khmis), et d'une agglomération secondaire (Berkouka) et une zone éparsé qui regroupe plusieurs hameaux. (PDAU, 2012).



(Source : Google Earth)

Figure 04: Carte géographique de la zone d'étude « MAATKAS »

## **2. Analyse du milieu physique**

### **2.1. Le relief**

Le relief dans la commune de Maatkas se caractérise par son aspect montagneux dominant, du fait qu'elle fait partie du grand massif Kabyle.

L'altitude moyenne oscille entre 600 et 700 m. Le relief est ponctué par des replats formants les sommets sur lesquels est implantée la majorité des établissements humains (villages).

En ce qui concerne les pentes, elles sont moyennement fortes, allant de 0 jusqu'à 25 % et parfois dépassent les 25 %.(PDAU, 2012).

### **2.2. La climatologie**

Le climat dans la commune de Maatkas est typiquement méditerranéen, il est sec et chaud en été, froid et pluvieux en hiver. Ainsi, il est conditionné par la nature du relief caractérisé par une morphologie nuancée voire contrastée. (PDAU, 2012)

#### **2.2.1. La pluviométrie**

Le climat dans la commune de Maatkas est typiquement méditerranéen, il est sec et chaud en été, froid et pluvieux en hiver. Ainsi, il est conditionné par la nature du relief caractérisé par une morphologie nuancée voire contrastée.

#### **2.2.2. Les températures**

Les températures moyennes saisies à partir des stations de Tizi-Ouzou et de Larbaâ-Nath-Irathen varient entre 14 et 20 °c, leurs fluctuations dépendent de la morphologie des terrains.

Les températures minimales varient entre 3 et 8 °c au mois de Janvier, tandis que les températures maximales dépassent 35 °c au mois d'Août.

#### **2.2.3. Les vents**

Les vents dominants sont de régime Ouest et Nord-Ouest.

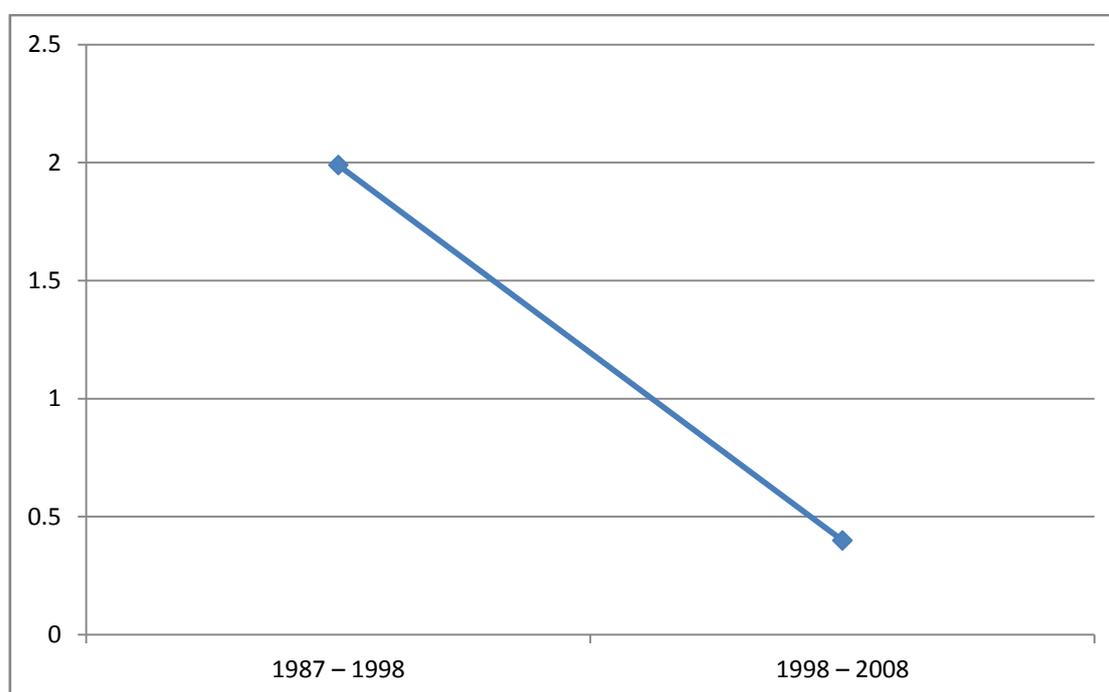
### 3. population

#### 3.1. Évolution de la population de la commune de Maatkas

**Tableau 03: Évolution de la population et des taux d'accroissement depuis 1987.**

Unité territoriale	Effectif de la population			Taux d'accroissement annuel moyen	
	1987	1998	2008	1987 – 1998	1998 – 2008
Commune de Maatkas	25 049	30 816	32 121	1.99	0.4

Source : ONS (RGPH 1987, 1998 et 2008)



**Figure 05: le taux d'accroissement de la population depuis 1987.**

D'après le tableau et la figure nous montrent la croissance démographique de la commune de Maatkas. En effet, les RGPH 1987 et 1998 ont donné respectivement une population de 25 049 et 30 816 habitants c'est-à-dire que la commune a enregistré une augmentation relative, avec un taux d'accroissement de 1.99 %.

Tandis que le recensement de 2008 a donné une population de 32 121 habitants, ce qui nous permet de constater que la croissance démographique a peu évolué, avec un taux d'accroissement faible de 0,4 %.

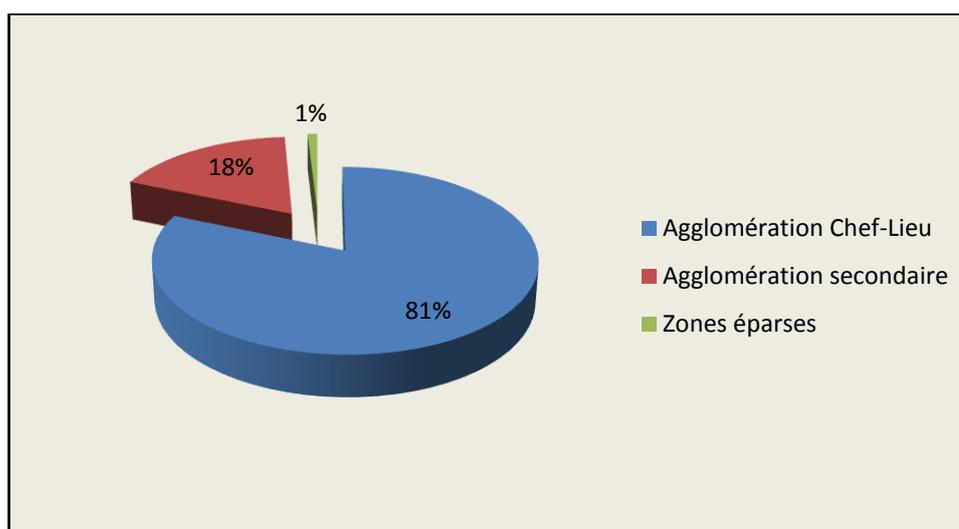
### 3.2. Répartition et évolution de la population par dispersion

Le tableau suivant nous montre la répartition spatiale de la population sur le territoire communal.

**Tableau 04: La répartition spatiale de la population sur le territoire communal.**

Dispersion	Population RGPH 2008	Portion (%)
Agglomération Chef-Lieu	26 142	81
Agglomération secondaire	5 679	18
Zones éparses	300	1
<b>Total communal</b>	<b>32 121</b>	<b>100</b>

Source : ONS (RGPH 1998 – 2008)



**Figure 06: La répartition spatiale de la population sur le territoire communal.**

D'après la figure nous permettent de constater que la population a peu évolué, le RGPH 2008, que ce soit au niveau de l'Agglomération Chef-Lieu (ACL) ou de l'agglomération secondaire et la zone éparse. En ce qui concerne la répartition, c'est l'ACL qui abrite la grande partie de la population avec 81% de la population globale

Tandis que, la population de l'agglomération secondaire avec un taux d'accroissement de 18%, Concernant la zone éparse, elle a enregistré une baisse avec un taux de 1%.

### 3.3. Répartition de la population occupée par branches d'activité économique

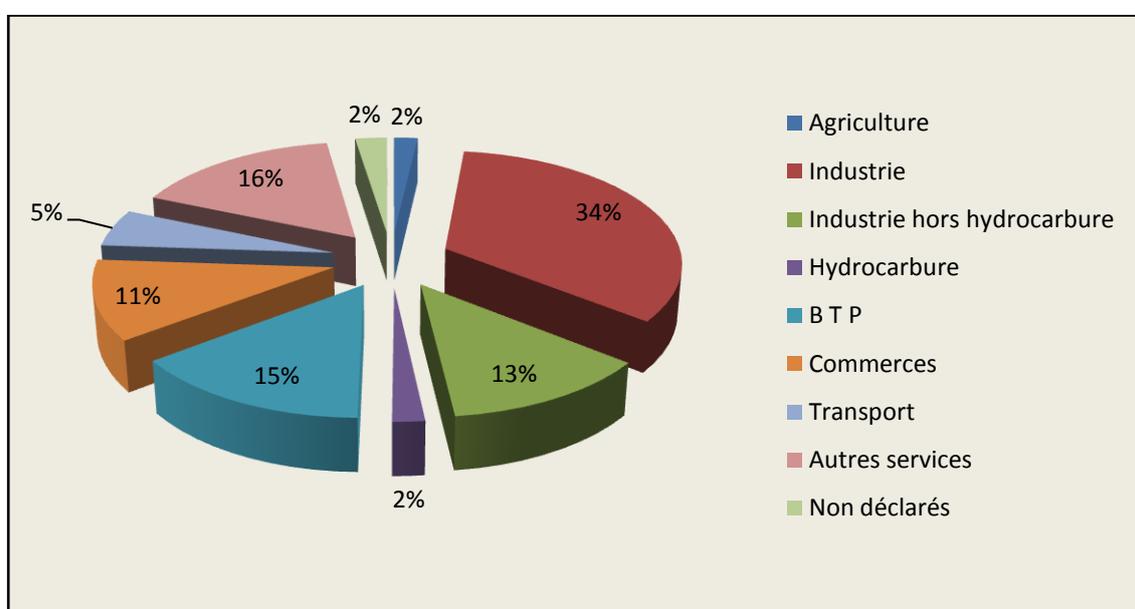
La population occupée est ventilée par les différentes branches économiques.

Le tableau suivant nous montre cette répartition.

**Tableau 05: La répartition de la population occupée par branches d'activité économique**

Branche d'activité	Effectif	Taux (%)
Agriculture	64	2
Industrie	1179	34
Industrie hors hydrocarbure	437	13
Hydrocarbure	67	2
B T P	507	15
Commerces	397	11
Transport	187	5
Autres services	559	16
Non déclarés	86	2
<b>Total</b>	<b>3483</b>	<b>100</b>

Source : ONS (RGPH 1998)



**Figure 07: La répartition de la population occupée par branches d'activité économique**

D'après la figure nous permettent de relever que 34 % des occupés sont dans le secteur de l'industrie, 11 % dans les commerces et 16% dans les services divers.

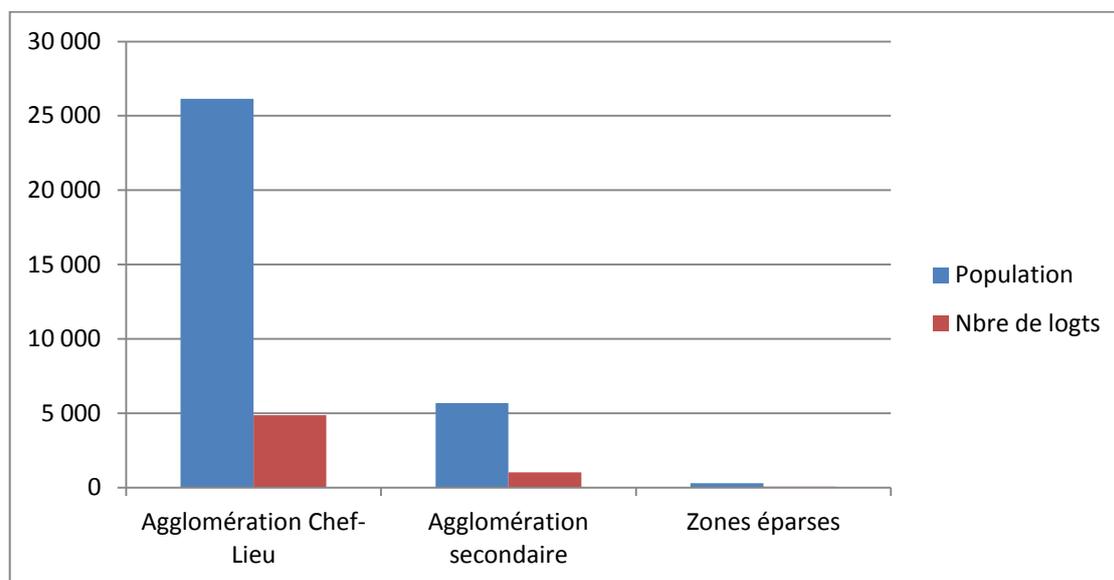
Concernant le secteur de B T P, il a enregistré un taux assez important avec 15 % occupés, tandis que le secteur primaire, il est représenté par l'agriculture qui marque un faible taux d'occupation avec 2 %.

#### 4. Répartition du parc-logement par dispersion

**Tableau 06:La Répartition du parc-logement par dispersion.**

Dispersion	Population	Nbre de logts	TOL (Habts/logt)
Agglomération Chef-Lieu	26 142	4859	05.38
Agglomération secondaire	5679	1017	05.58
Zones éparses	300	53	05.66
<b>Total</b>	<b>32 121</b>	<b>5929</b>	<b>05.41</b>

Source : ONS (RGPH) 2008



**Figure 08: La Répartition du parc-logement par dispersion.**

D'après la figure nous permettent de constater que la majorité des logements se concentre dans l'Agglomération Chef-Lieu (ACL) avec 4859 logements et une population de 26142, Dans l'agglomération secondaire, on ne trouve que 1017 logements et une population de 5679 Tandis que la zone éparsée, représente sauf 53 logement et une population de 300.

## **5. les infrastructures**

### **5.1. Réseau routier**

En termes de routes, la commune de Maatkas est traversée par un réseau routier dense qui permet l'accessibilité, les échanges et les transits.

En fait, la commune marque l'existence de deux chemins wilayas d'importance régionale et de structuration intra et intercommunale dont l'un c'est le CW 147 ayant un linéaire de 6.800 km et relie Maatkas aux grands pôles urbains tels que Tizi-Ouzou et Souk-El-Tnine et l'autre CW 228 ayant un linéaire de 16.60 km et la relie au pôle de Tirmatine, Draa-Ben-Khedda.

Ajoutons à ces axes de développement régional, ceux du développement local qui sont des chemins communaux qui totalisent un linéaire de 98.400 km dont 64.100 km sont revêtus. Ces axes permettent les liaisons intra-communales et en la reliant aux communes environnantes. Ainsi, la commune de Maatkas enregistre l'existence d'un bon nombre de pistes ayant un linéaire de 30.400 km non revêtus.

### **5.2. Réseau d'assainissement**

La commune de Maatkas est assainie en partie, il reste 30 villages à assainir la plupart des rejets se font dans les talwegs existants. Le taux de satisfaction est de 30%, le linéaire est de 38km. Le nombre de points noirs est de 04(Berkouka/Tizi Illilen/Adjaba/Melbane).Le réseau d'assainissement est en PEHD de diamètre 300mm.

Il est à noter l'existence de quatre petits bassins de décantation du côté d'Ighendoussene, de Bouhamdoune, d'Ait Zaim et d'Icherkiyene qui sont en disfonctionnement en cause de colmatage. (PDAU, juillet 2012).

## **6. Les potentialités économiques de la commune**

### **6.1. Secteur agricole**

Vu son aspect montagneux dominant, la commune de Maatkas se caractérise par la prépondérance de la vocation oléicole.

Cette dernière est une agriculture de montagne basée sur la culture de l'olivier accompagné d'un élevage peu performant.

De ce fait, le potentiel agricole est faible et continue à subir des effets néfastes de l'urbanisation anarchique d'une part, et de l'autre les conditions contraignantes du milieu qui se résument dans les points suivants :

\* Relief accidenté dont les pentes sont très fortes dépassant parfois 25 %, ce qui nuit aux plantations, empêche la mise en place d'un système d'irrigation et rend impossible la mécanisation des travaux agricoles. Ce qui implique, par conséquent, la fourniture d'un matériel adapté très coûteux.

\* Aléas climatiques qui augmentent la fragilité des terrains et les rendent sensibles à l'érosion.

\* Pauvreté des sols, relative à une pédologie qui se caractérise par des affleurements rocheux, une piérossité et une texture du sol non favorable.

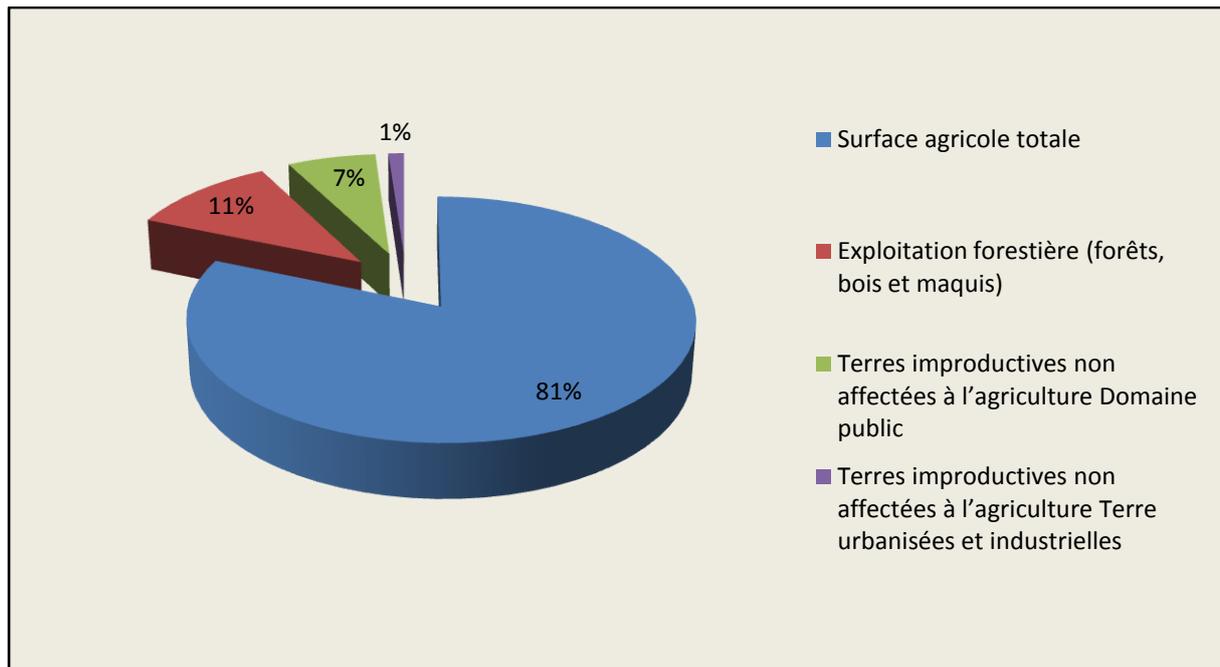
\* Morcellement excessif du sol dû à une occupation souvent anarchique non réglementée freinant un éventuel développement agricole. (PDAU, 2012)

**❖ Répartition générale des terres**

**Tableau 07:La répartition générale des terres.**

Désignation	Surface agricole totale	Exploitation forestière (forêts, bois et maquis)	Terres improductives non affectées à l'agriculture		Superficie totale Commune
			Domaine public	Terre urbanisées et industrielles	
Superficie (HA)	3685	497	295	52	4529
Taux (%)	81	11	7	1	100

**Source :** Subdivision agricole (compagnie 2008/2009)



**Figure 09: La répartition générale des terres.**

Les terres agricoles dans la commune en question couvrent une superficie de 3685 hectares, soit 81 % de la superficie totale de la commune. Il est à signaler que ces terres sont de moyenne et faible potentialité agricole qui se dominant dans la commune.

## II. Présentation de la méthodologie de l'enquête

### 1. Phase de collecte de l'information

Afin de déterminer le degré d'efficacité des PPDRI dans notre zone d'étude, nous avons effectué une étude socio-économique et environnementale basée sur un recensement des données de différentes composantes et paramètres importants qui caractérisent la commune de maatkas, en tenant compte l'impact de ces projets de développement sur cette commune rurale.

Pour cela, le travail du terrain s'est déroulé en deux étapes :

- **Première étape :** la recherche effectuée pour la présentation de la zone d'étude au niveau des diverses institutions et services concernés par les PPDRI, afin d'obtenir des informations précédentes et récentes sur la zone, puis faire des comparaisons, ainsi la consultation des sites créés par ces institutions et ces services.
- **Deuxième étape :** la recherche est effectuée à l'aide de :
  1. Un questionnaire destiné à la population rurale dans notre zone d'étude.
  2. Entretiens avec les responsables des services concernés par PPDRI.

### **Les principaux acteurs concernés par l'enquête**

Dans le but d'avoir le maximum d'informations qui vont nous aider dans l'analyse des composantes et paramètres, nous avons réalisé des enquêtes individuelles sur un échantillon de 25 personnes de différentes vocations, différents villages et pour les deux sexes aussi (hommes et femmes), parmi la population rurale de la commune de maatkas.

Notre investigation s'est aussi effectuée à différents niveaux :

- La circonscription des forêts de Draa El Mizan ;
- Les subdivisions de Draa Ben Kheda ;
- L'APC de Maatkas ;
- Conservation des Forêts (CF) de la Wilaya de Tizi-Ouzou ;
- Direction des Services Agricoles (DSA) de la Wilaya de Tizi-Ouzou ;

La méthode de questionnaire nous a permis de réaliser une recherche quantitative, ainsi qu'une recherche qualitative à l'aide de l'entretien.

## **2. Phase de traitement des données et de l'information**

### **A. Taille de l'échantillon**

Notre travail d'enquête a porté sur un échantillon de 25 personnes retenues dans notre zone d'étude qui est une zone rurale qui s'étend sur 15 villages, sur la base des entretiens (avec les institutions concernées par le PPDRI) et d'un questionnaire (pour la population) qui contient environ 40 questions qui traitent des différents aspects sociaux, professionnels, économiques, environnementaux et l'état de mise en œuvre des PPDRI, pour vérifier les hypothèses de notre étude, ce qui va confirmer le degré d'efficacité de ces projets.

### **B. L'analyse et l'interprétation des données**

#### **1. La méthode d'analyse les résultats**

L'analyse des résultats est faite par l'étude de chaque question, par rapport aux réponses des ménages et des responsables des services concernés par le sujet de notre enquête.

Les résultats de l'analyse des données obtenues sont présentés dans des différents tableaux qu'on a réalisés à l'aide de logiciel "*EXCEL*", suivis d'une représentation sous forme des graphes.

L'interprétation de chaque tableau ou graphe permet l'évaluation des aspects étudiés et la détermination de degré d'efficacité des PPDRI au niveau de notre zone d'étude.

#### **2. Les caractéristiques socio-économiques des enquêtés**

En passant par tous les villages de la commune de maatkas et le chef-lieu bien sûr, nous avons essayé de caractériser toute personne enquêtée, leurs activités et leur milieu de vie

en s'appuyant sur quelques critères socio-économiques et environnementaux qu'on juge importants pour faire une synthèse sur l'impact des projets de développement sur notre zone d'étude.

### 2.1. L'origine des enquêtés

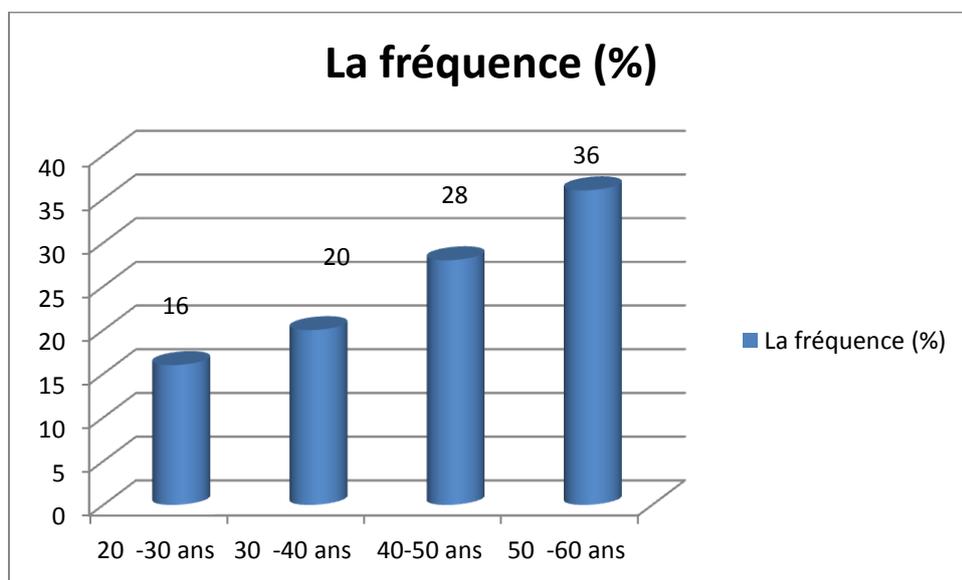
Lors de notre enquête, la première question posée aux riverains concerne leur origine, qui est une caractéristique très importante pour estimer le taux d'exode rural au niveau de notre zone d'étude. Donc la première caractéristique qu'on peut relever sur nos enquêtés c'est qu'ils sont tous (100%) originaires de cette localité (commune de Maatkas).

### 2.2. Age des enquêtés

Notre enquête est réalisée auprès des riverains à différentes classes d'âges, comme l'indique le tableau suivant :

**Tableau 08: la répartition des classes d'âges des enquêtés.**

Classe d'âge	Nombre de personnes	La fréquence (%)
20 -30 ans	04	16
30 -40 ans	05	20
40-50 ans	07	28
50 -60 ans	09	36
<b>Totale</b>	<b>25</b>	<b>100</b>



**Figure 10: la répartition des classes d'âges des enquêtés.**

D'après la figure ci-dessus, on remarque que la répartition des enquêtés selon leurs âges montre que les classes d'âges de 40-50 ans [et] 50-60 ans [sont les plus représentatives,

elles représentent 28%, 36% respectivement des personnes enquêtés. Cependant, la classe ] 30-40[soit 20% des enquêtés.

Pour la classe la plus jeune de [20-30ans [représente un pourcentage de 16% de la totalité de notre échantillon.

Cette représentativité permet de décrire la pertinence de réflexion de ces classes d'âges et leur degré de conscience par rapport aux projets de développement.

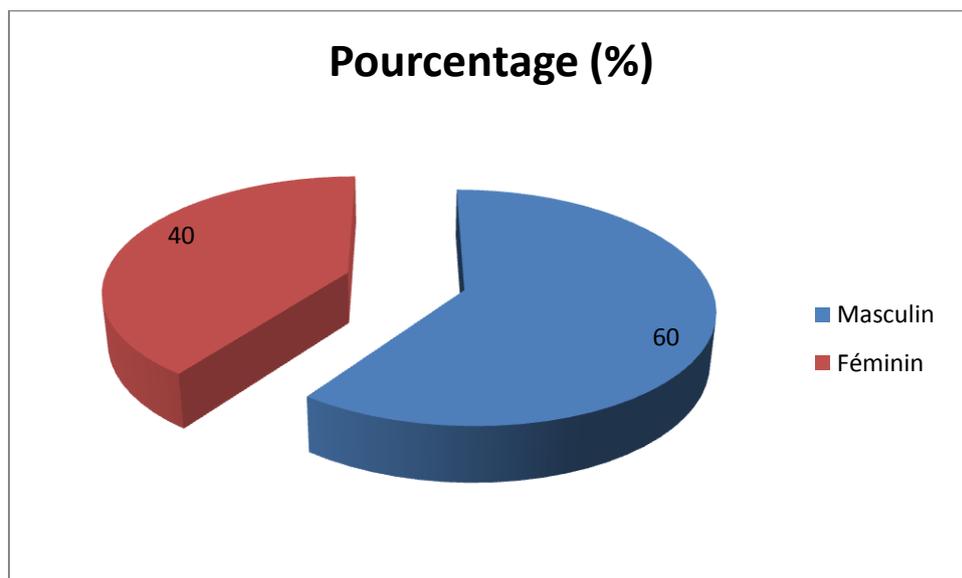
Pour cela, les classes d'âges les plus représentatives sont celles de l'intervalle de 40ans à 60 ans, qu'on juge les plus importantes par rapport à l'ancienneté et le savoir-faire.

### 2.3. Répartition des enquêtés par sexe

Notre enquête s'est déroulée auprès du sexe masculin et féminin comme le représente le tableau suivant :

**Tableau 09: Répartition des enquêtés par sexe.**

Sexe	Masculin	Féminin
Nombre	15	10
Pourcentage (%)	60	40



**Figure 11: Répartition des enquêtés par sexe.**

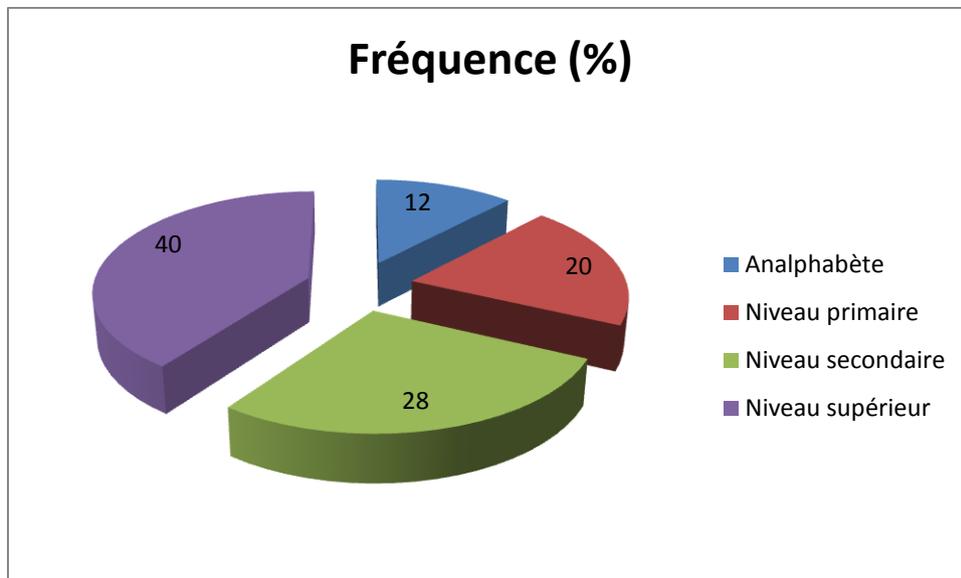
D'après la figure ci-dessus, on observe qu'il y a une prédominance minime de représentativité entre le taux du sexe masculin et celui du sexe féminin (60%, 40% respectivement). Cela est dû à notre curiosité de déterminer et de concevoir le degré de participation et d'adhésion des deux sexes aux programmes de développement, ainsi que leur réflexion et leur conscience vis-à-vis de ces derniers.

#### 2.4. Niveau d'instruction

Le facteur du niveau d'instruction traduit la diversité des analyses et des idées des personnes enquêtés, entre objectivité et subjectivité. La répartition des enquêtés selon cette variable est représenté comme suit :

**Tableau 10: Répartition des enquêtés selon leur niveau d'instruction.**

Niveau d'instruction	Nombres des enquêtés	Fréquence (%)
<b>Analphabète</b>	03	12
<b>Niveau primaire</b>	05	20
<b>Niveau secondaire</b>	07	28
<b>Niveau supérieur</b>	10	40
<b>Totale</b>	25	100



**Figure 12: Représentation de nombre des enquêtés selon niveau d'instruction.**

Dans notre échantillon représenté dans la figure ci-dessus, on observe une prédominance des enquêtés qui ont un niveau supérieur avec un pourcentage de 40%, leur proportion s'élève à 10 personnes, puis viennent les classes des enquêtés ayant un niveau primaire et secondaire en deuxième position avec des pourcentages de 28%, 20% respectivement. Pour les analphabètes, on a un taux de 12%, qui représente le taux le plus réduit par rapport à la totalité de l'échantillon.

Ces résultats s'expliquent par l'importance d'instruction dans les projets de développement par l'esprit de se mobiliser, de se réunir, d'analyser, de proposer des solutions aux problématiques et de les traiter d'une manière convenable et correcte, avec la maîtrise des techniques modernes qui demandent une certaine conscience et un certain niveau d'instruction impliquant le savoir-faire.

# **CHAPITRE III**

## **Résultats et Discussions**

### 1.État de mise en œuvre du programme de renouveau rural dans la commune de Maatkas de 2009 jusqu'à 2014

Le nombre de PPDRIs réalisés depuis 2009 jusqu'à 2014 s'élève à 11 PPDRIs. Selon la conservation des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou, la réalisation de ces projets est à 100%, c'est-à-dire ; 11 PPDRIs qui sont réalisés c'est la part destinée à la commune de Maatkas ce qui signifie que le bilan est positif.

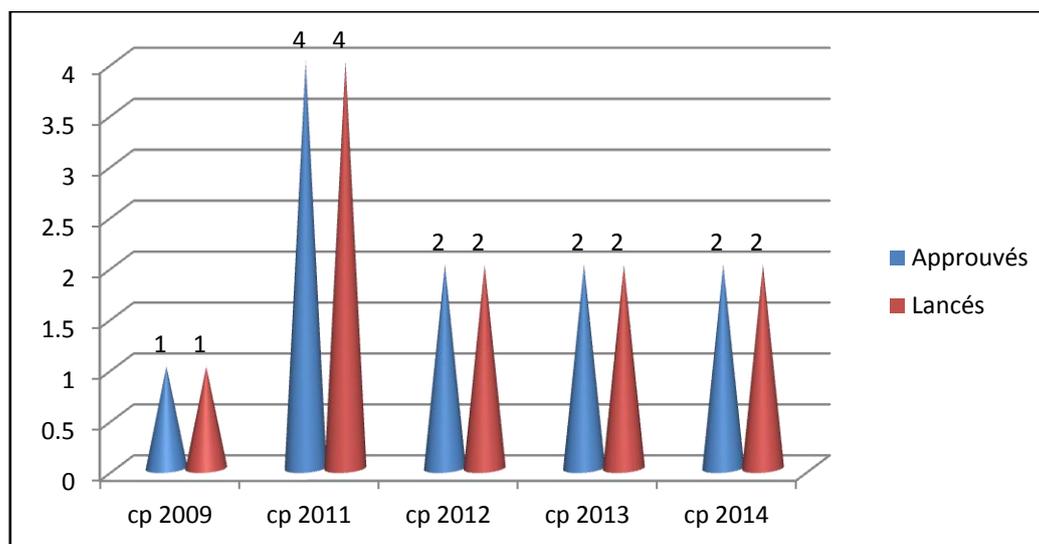
Le quota des PPDRIs réalisés ont touché 08 localités sur 42, ceci signifie que plus de 50% des localités ne sont pas touchées par ces projets, sachant que ces localités non touchées sont les plus enclavées et les plus abandonnées qui doivent être prioritaires concernant le bénéfice en matière de PPDRIs.

Ce projet préparé en collaboration avec différents acteurs est décliné annuellement en Contrat de Performance.

**Tableau 11: L'état de mise en œuvre des PPDRIs dans la commune de Maatkas.**

Commune	Année	Formulés (CARC)	Confirmés (DAIRA)	Validés (CTW)	Approuvés	Lancés
MAATKAS	CP 2009	01	01	01	01	01
	CP 2011	04	04	04	04	04
	CP 2012	02	02	02	02	02
	CP 2013	02	02	02	02	02
	CP 2014	02	02	02	02	02
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>CP (2009-2014)</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>

(Source : conservation des forêts de Tizi-Ouzou)



**Figure 13: Nombre de PPDRIs approuvés et lancés par année.**

D'après la figure, l'année 2011 ont connu la formulation du maximum de PPDRI, par rapport aux autres années.

## 2. Plan d'action des PPDRI au cours des années 2009, 2011, 2012,2013 et 2014

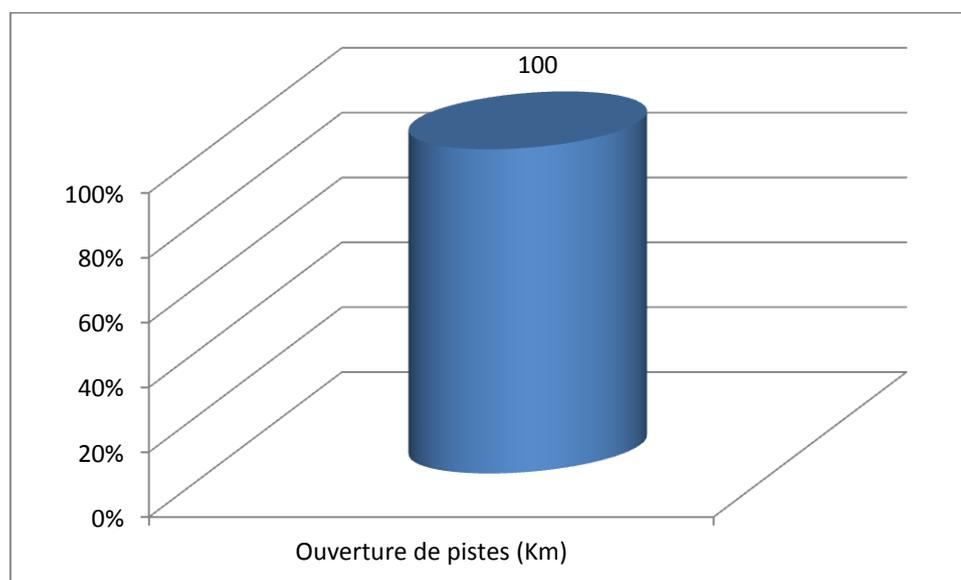
### 2.1. Programme annuel 2009

Le contrat de performance 2009 est constitué par un seule (01) Projets identifiés, La consistance ainsi que l'état d'avancement du programme sont présentés dans le tableau ci-après :

**Tableau 12 : le plan opérationnel des PPDRI de l'année 2009.**

Actions	Localité	Type d'action	Volume prévu	Volume réalisé	Taux de réalisation (%)
Ouverture des pistes (Km)	Ait aissa ouziane	collectif	06	06	100

(Source : conservation des forêts de Tizi-Ouzou)



**Figure 14: Taux de réalisation CP 2009.**

Ce contrat programme est prévu un seule projet c'est l'ouverture de pistes est réalisé à 100%.

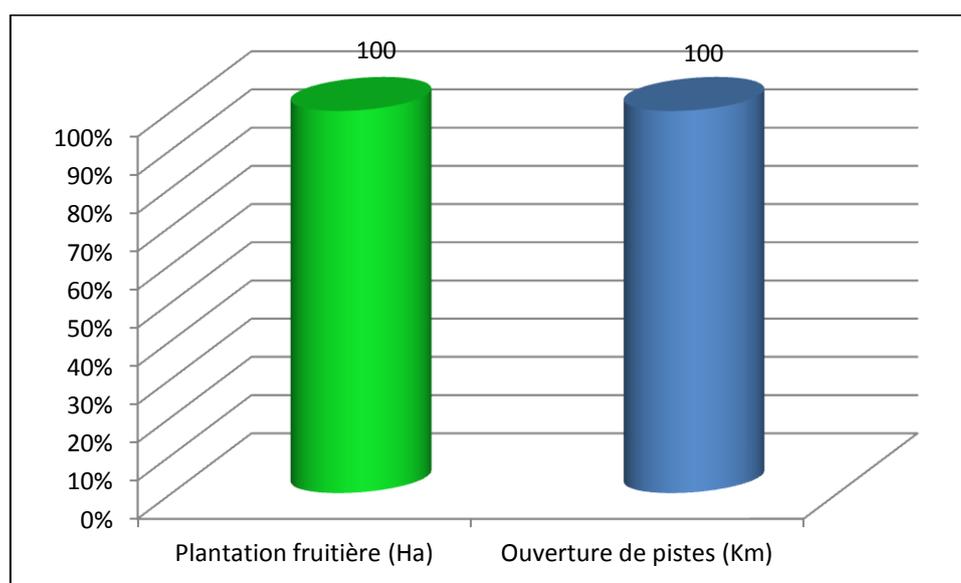
## 2.2. Contrat de performance 2011

Le contrat de performance 2011 est constitué par quatre (04) Projets identifiés, La consistance ainsi que l'état d'avancement du programme sont présentés dans le tableau ci-après :

**Tableau 13: le plan opérationnel des PPDR de l'année 2011.**

Actions	Localité	Type d'action	Volume prévu	Volume réalisé	Taux de réalisation (%)
Plantation fruitière (Ha)	Ait zaim, berkouka	Individuel	25	25	100
Ouverture des pistes (Km)	Ait zaim, berkouka	collectif	04	04	100

(Source : conservation des forêts de Tizi-Ouzou)



**Figure 15 : Taux de réalisation CP 2011.**

Ce contrat programme est achevé à 100 % ; tous les projets prévu sont réalisés.

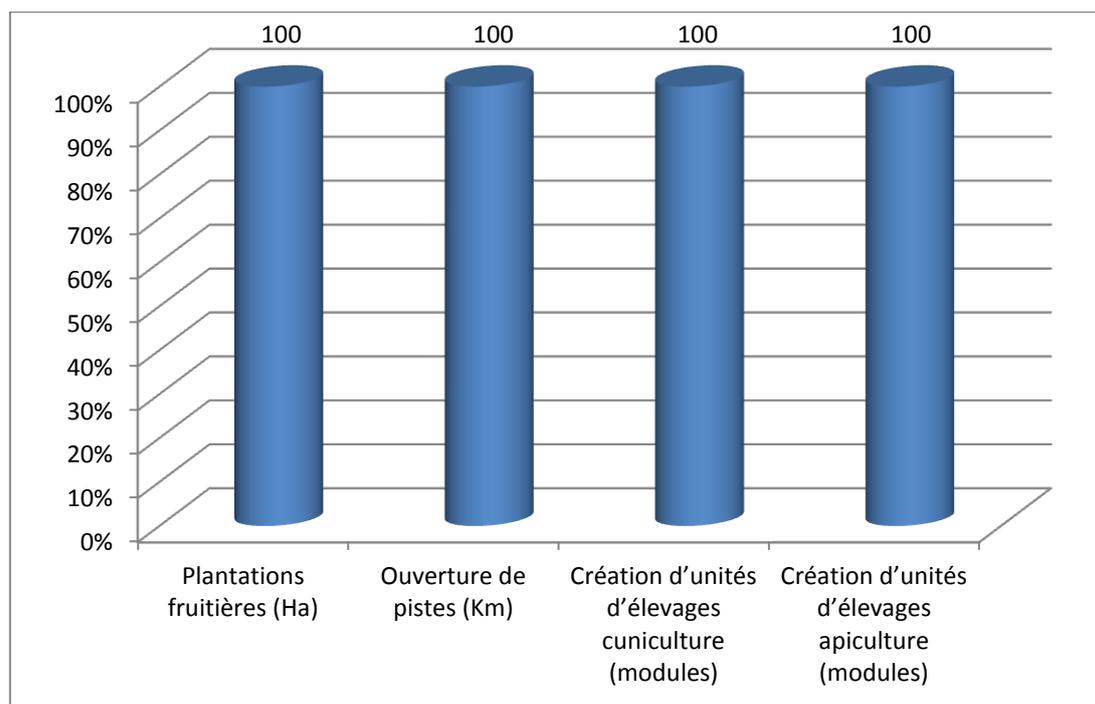
## 2.3. Contrat de performance 2012

Concerne deux (02) Projets. La consistance du programme est comme suit :

**Tableau 14: le plan opérationnel des PPDR de l'année 2012.**

Actions	Localité	Type d'action	Volume prévu	Volume réalisé	Taux de réalisation (%)
Plantations fruitières (Ha)	Tizi tazouguert, igaridene	individuel	15	15	100
Ouverture de pistes (Km)	Tizi tazouguert, igaridene	collectif	07	07	100
Création d'unités d'élevages cuniculture (modules)	igaridene	individuel	05	05	100
Création d'unités d'élevages apiculture (modules)	Tizi tazouguert, igaridene	individuel	08	08	100

(Source : conservation des forêts de Tizi-Ouzou)

**Figure 16: Taux de réalisation CP 2012.**

Ce contrat programme est achevé à 100 %. tous les projets prévu sont réalisé.

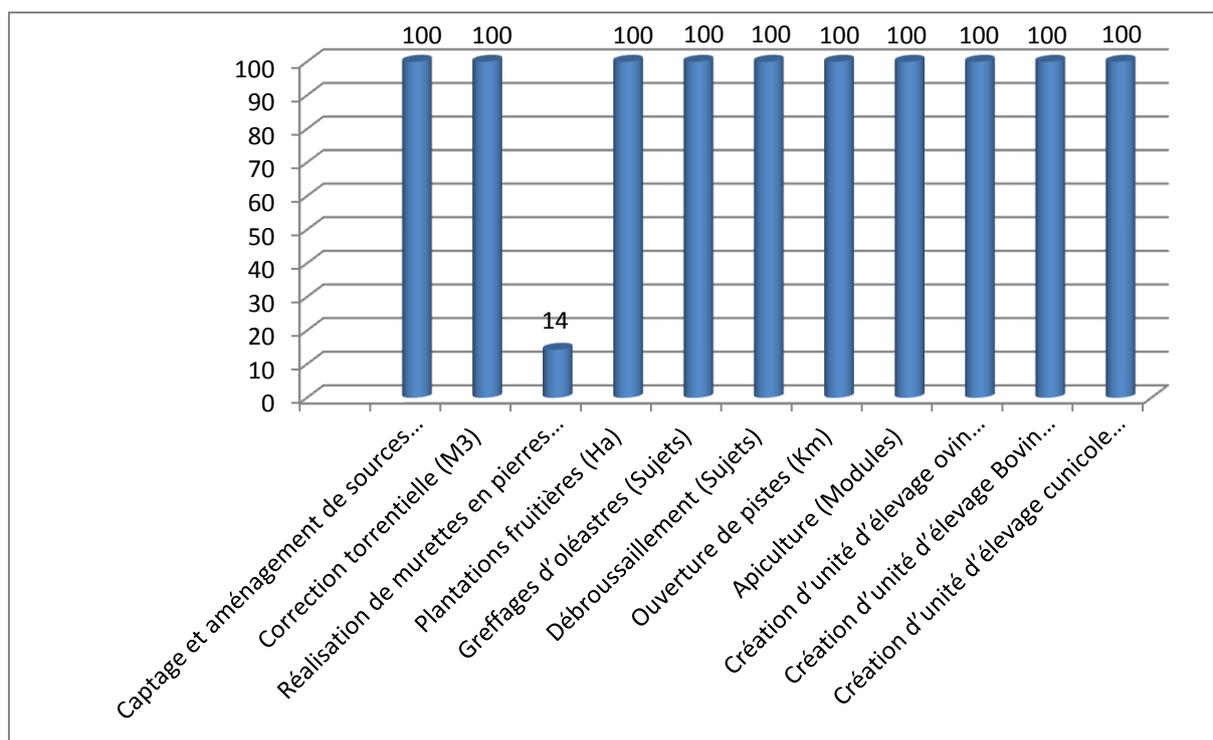
#### 2.4 Contrat de performance 2013

Il concerne par deux (02) projet. La consistance du programme est comme suit :

Tableau 15: le plan opérationnel des PPDR de l'année 2013.

Action	Localité	Type d'action	Volume prévu	Volume réalisé	Taux de réalisation (%)
Captage et aménagement de sources (U)	Tala bouhamdoune, ait zaim, cheurfa, berkouka et tadjdiout	collectif	02	02	100
Correction torrentielle (M <sup>3</sup> )	Tala bouhamdoune, ait zaim, cheurfa, berkouka et tadjdiout	collectif	400	400	100
Réalisation de murettes en pierres sèches (M <sup>3</sup> )	Tala bouhamdoune, ait zaim, cheurfa, berkouka et tadjdiout	collectif	350	50	14
Plantations fruitières (Ha)	Tala bouhamdoune, ait zaim, cheurfa, berkouka et tadjdiout	individuel	05	05	100
Greffages d'oléastres (Sujets)	Tala bouhamdoune, ait zaim, cheurfa, berkouka et tadjdiout	individuel	700	700	100
Débroussaillage (Sujets)	Tala bouhamdoune, ait zaim, cheurfa, berkouka et tadjdiout	collectif	700	700	100
Ouverture des pistes (Km)	Tala bouhamdoune, ait zaim, cheurfa, berkouka et tadjdiout	collectif	03	03	100
Création d'unité d'élevage apiculture (Modules)	Tala bouhamdoune, ait zaim, cheurfa, berkouka et tadjdiout	individuel	09	09	100
Création d'unité d'élevage ovin (Modules)	Tala bouhamdoune, ait zaim, cheurfa, berkouka et tadjdiout	individuel	17	17	100
Création d'unité d'élevage Bovin (Modules)	Tala bouhamdoune, ait zaim, cheurfa, berkouka et tadjdiout	individuel	02	02	100

(Source : conservation des forêts de Tizi-Ouzou)



**Figure 17: Taux de réalisation CP 2013.**

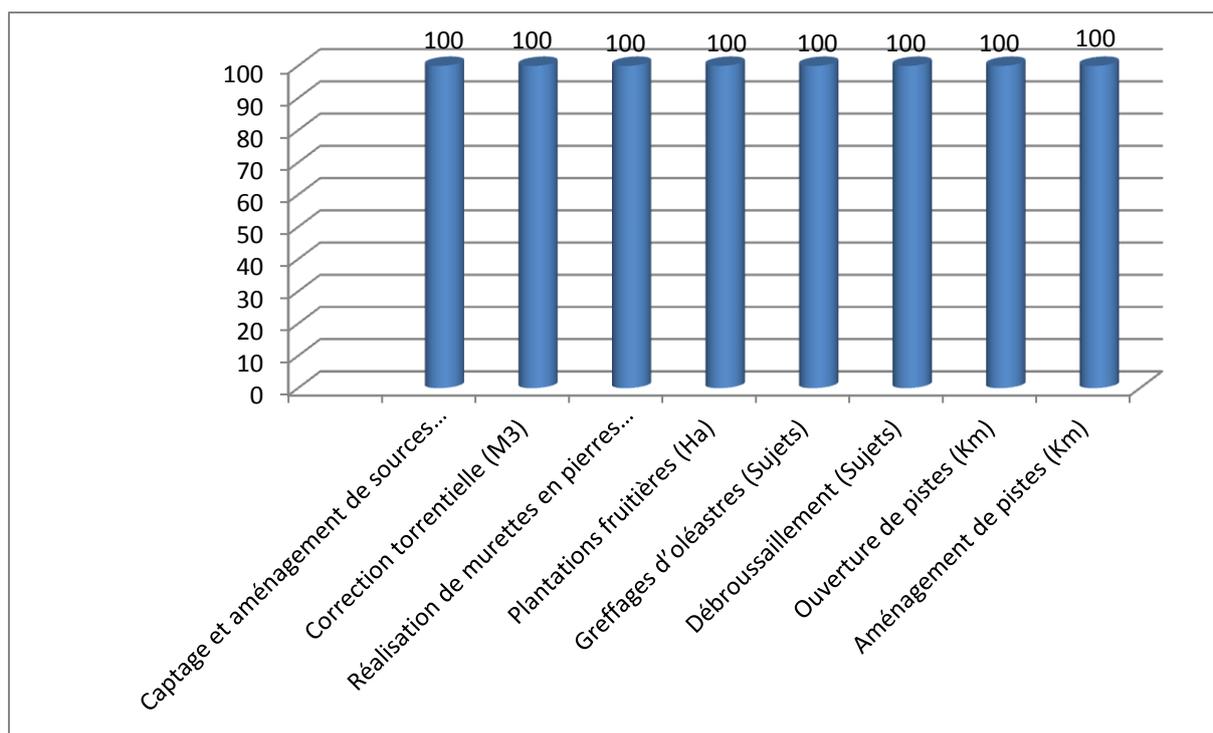
Ce contrat programme est achevé à 100 % tous les projets prévus sont réalisés à part la réalisation des murettes en pierre sèche avec 14% par ce que ce projet est désengagé par la conservation des forêts de Tizi- Ouzou.

## 2.5 Contrat de performance 2014

Il concerne quatre (04) projets. La consistance du programme est comme suit :

**Tableau 16: le plan opérationnel des PPDR de l'année 2014.**

Action	Localité	Type d'action	Volume prévu	Volume réalisé	Taux de réalisation (%)
Captage et aménagement de sources (U)	Maatkas	collectif	02	02	100
Correction torrentielle (M <sup>3</sup> )	Maatkas	collectif	390	390	100
Réalisation de murettes en pierres sèches (M <sup>3</sup> )	Maatkas	collectif	300	300	100
Plantations fruitières (Ha)	Maatkas	individuel	06.65	06.65	100
Greffages d'oléastres (Sujets)	Maatkas	individuel	530	530	100
Débroussaillage (Sujets)	Maatkas	collectif	530	530	100
Ouverture de pistes (Km)	Maatkas	collectif	1.3	1.3	100
Aménagement de pistes (Km)	Maatkas	collectif	02.65	02.65	100



**Figure 17: Taux de réalisation CP 2014.**

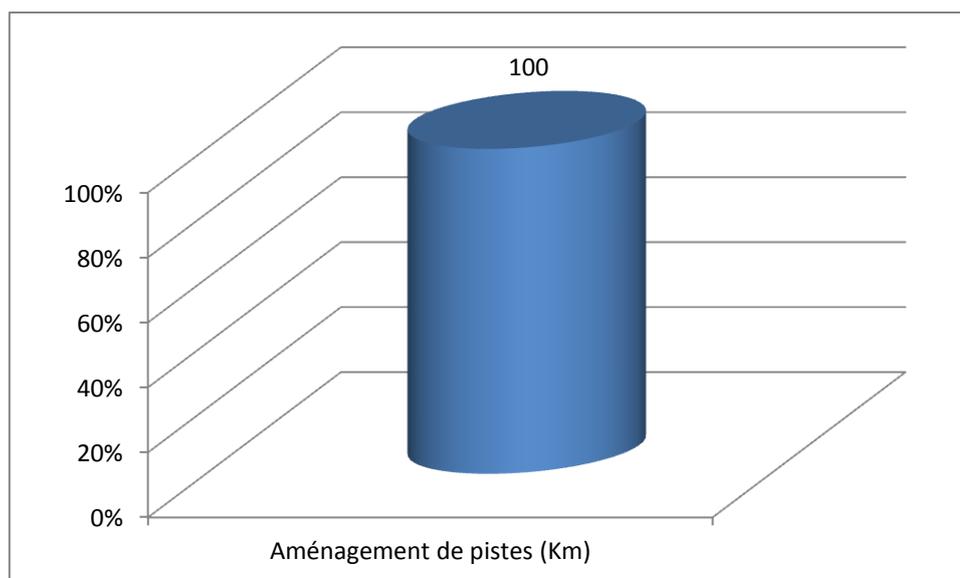
Ce contrat programme est achevé à 100 %. tous les projets prévu sont réalisé.

## 2.6. Programme complémentaire 2013

**Tableau 17: le plan opérationnel des PPDRI programme complémentaire de l'année 2013**

Action	Localité	Type d'action	Volume prévu	Volume réalisé	Taux de réalisation (%)
Aménagement de pistes (Km)	Maatkas	collectif	05	05	100

(Source : conservation des forêts de Tizi-Ouzou)



**Figure 18: Taux de réalisation de programme complémentaire 2013**

Ce programme complémentaire avec un seule projet c'est l'aménagement de piste est réalisé à 100%.

### **3. Les impacts des PPDRI**

Les PPDRI ont des impacts socio-économiques et environnementaux :

#### **1. Impacts socioéconomiques**

L'impact sur le revenu des ménages : amélioration des revenus des ménages par la rentabilité en produits d'investissement, c'est ce que nous avons constaté durant notre enquête avec les services concernés par les PPDRI.

#### **2. Impacts environnementaux**

Les projets de développement contribuent à la protection de l'environnement par le biais du thème fédérateur : « Protection et valorisation des ressources naturelles (forêt, steppe, oasis, montagne, littoral,...) » et l'atteinte des objectifs ciblés par ce thème (la gestion et l'extension du patrimoine forestier par les diverses plantations et pratiques sylvicoles, le traitement des bassins versants et le renforcement de la conservation des écosystèmes naturels.

# **Conclusion**

Le Projet de Proximité de Développement Rural Intégré « PPDRI », il s'entend de tout projet comportant des actions d'accompagnement des populations et des institutions en milieu rural agissant à la fin d'amélioration des conditions de qualité de vie des populations.

Ce programme s'articule autour de Quatre (04) thèmes fédérateurs :

- **Thème I** : Réhabilitation et modernisation des villages et des ksour.
- **Thème II** : Diversification des activités économiques en milieu rural qui vise à assurer des revenus aux populations rurales à travers l'introduction des activités économiques.
- **Thème III** : Protection et valorisation du patrimoine rural qui constitue une opportunité de création de richesses au profit des populations locales.
- **Thème IV** : Protection et valorisation des ressources naturelles dont la tendance est d'assurer un équilibre entre la reproduction et le renouvellement des ressources naturelles et leur consommation

Il est axé aussi sur Quatre (04) programmes prioritaires à savoir :

- Lutte contre la désertification.
- Traitement des bassins versants.
- Gestion et extension du patrimoine forestier.
- Conservation des écosystèmes naturels.

Le projet de proximité de développement rurale intégré ce traduit :

- En premier lieu par l'élaboration d'un contrat programme allant de 2010- à 2014 comportant les objectifs physiques par action de développement ainsi que l'identification des ressources financières nécessaires.
- En second lieu et sur la base du contrat programme, sont élaborés les marchés d'application par programme annuel (2009).

Le projet de proximité de développement rural intégré (PPDRI) est proposé sous deux types d'actions : actions collectives et actions individuelles

Le nombre du PPDRI réalisés dans la commune de Maatkas depuis 2009 jusqu'à 2014 s'élève à 11 PPDRI. Selon la conservation des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou,

La réalisation de ces projets est à 100%, c'est-à-dire ; 11 PPDRI qui sont réalisés c'est la part destinée à la commune de Maatkas ce qui signifie que le bilan est positif.

## LES REFERANCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Abdel-Madjid D, Professeur, FSEG-UFA Sétif, Les Projets de Proximité de Développement Rural Intégré : objectifs, contenu et méthodes, mars 2011.p5.
2. APC de Maatkas, 2016. Entretien réalisé avec le Président de l'APC de Maatkas, sur la mise en œuvre des PPDRI. Juillet 2016.
3. Ben sania Madjeda, mémoire de fin d'étude pour l'Obtention du Diplôme d'Ingénieur d'Etat en Agronomie Saharienne Option : Phytotechnie, La politique du renouveau rural dans la wilaya de Ghardaïa: Situation et perspectives, juin 2012, p. 27.
4. Bertin George et collaborateurs, , Développement Social et Intervention, l'harmattan, 2003, p 32. <https://sites.google.com/site/imaginouest/mes-travaux/developpement-local-et-intervention-sociale>
5. CENEAP, 2006. « La population rurale en Algérie ».
6. CONSERVATION DES FORÈTS, 2018. Entretien sur la mise en œuvre des PPDRI.
7. DPAT Maatkas, 2012. Annuaire statistique d'études la wilaya de Tizi-Ouzou. Résultats 2012 des économiques du traitement de l'information économique et sociale.
8. MADR, 2006. « Stratégie Nationale de Développement Rural (SNDR) ».
9. MADR, 2010. « Le Renouveau rural », « état de mise en œuvre des PPDRI et perspectives».
10. MADR : Ministère d'agriculture et de développement rural, Projet de proximité et de développement rural, MADR, 2008,p30.  
[http://www.interieur.gov.dz/PublishingFiles/contenusformationPresidentsAPC%5CPPDRI%5CCONTENU\\_FORMATION.pdf](http://www.interieur.gov.dz/PublishingFiles/contenusformationPresidentsAPC%5CPPDRI%5CCONTENU_FORMATION.pdf) octobre 2010.
11. MDDR, Audition 2007. Rapport sur le développement rural et ses perspectives, Présentation power point. Document de synthèse et ses 14 annexes, août 2007.
12. MDDR, Le monde des forêts et de l'environnement en Algérie.
13. MDCDR, 2008. « Stratégie Nationale de Développement Rural Durable ». Mars 2008.

- 14.** Morize Jean, Manuel, Pratique de Vulgarisation Agricole, Vol 1 Maisonneuve et Larose,1992,45.[http://cda.portailomvs.org/sites/cda.portailomvs.org/files/sites/default/files/fichiers\\_joint/9330\\_ocr.pdf](http://cda.portailomvs.org/sites/cda.portailomvs.org/files/sites/default/files/fichiers_joint/9330_ocr.pdf).
- 15.** PDAU INTERCOMMUNAL, 2008/2012. « Etat des lieux au niveau des communes de la daïra de Maatkas ».
- 16.** PDRMT, Rapport principal et Appendices. (Rapport d'évaluation du Projet de Développement Rural des Monts des Traras et de Sabâa Chioukh de la Wilaya de Tlemcen, Vol.1.Fond International de Développement Agricole (FIDA), Alger, P60
- 17.** PNDAR, Développement agricole et rural, Défis et perspectives stratégiques (le PNDAR), Note de politique générale, BM, décembre 2003.p.56.
- 18.** PRR, Session de formation du « Panel de formateurs pour la PRR ».2014.p3.  
<http://www.ceneap.com.dz/Pdf/ForPRR.pdf>
- 19.** RGPH, 2008. Recensement Général de la Population et de l'Habitat .Tizi-Ouzou, cas pratique la commune de Maatkas.
- 20.** Strange Anne, Bayley Tracey, “Le Développement Durable: à La Croisée de L'économie, de La Société et de L'environnement,” OCDE, 2008, p, 26.  
[http://www.unitheque.com/Livre/ocde/Les\\_essentiels\\_de\\_l\\_ocde/Le\\_developpement\\_durable-33231.html](http://www.unitheque.com/Livre/ocde/Les_essentiels_de_l_ocde/Le_developpement_durable-33231.html)
- 21.** Zaghbi Mohammed, Évaluation et impacts des projets de proximité de Développement rural (PPDR) sur l'agriculture et le Développement rural local. Cas des zones de montagnes du Nord de la wilaya de Sétif. Mémoire de magister option production végétale.2009.p55.  
<http://www.univ-setif.dz/MMAGISTER/images/facultes/SNV/2009/Zaghbi%20med.pdf>

## **Résumé**

Le PPDRI est une approche participative et intégrée qui contribue à la création d'emplois, l'amélioration des revenus et de conditions de vie de la population et dans la protection de l'environnement. Mais cette contribution est insuffisante au niveau de la commune du Maatkas, d'où l'impact mitigé des projets réalisés sur les localités ciblées. Cela est dû aux diverses insuffisances et carences en matière de: participation, décentralisation, information, investissement, intégration (intersectorialité) et de gestion, qui sont les indicateurs de base d'efficacité des PPDRI.

Les projets de développement intégré exigent la concrétisation sur le terrain par le biais de la cohérence et durabilité de développement de la zone rurale.

**Mots clé :** PPDRI, Maatkas, Tizi-Ouzou, impact, intégré, rurale, développement, efficacité, cohérence, durabilité.

## **Abstract**

The PPDRI is a participatory and integrated approach helps create jobs, improving incomes and living conditions of the population and protecting the environment. But this contribution is insufficient at the common Maatkas, hence the mixed impact of projects on the targeted communities. This is due to various deficiencies and gaps in participation, decentralization, information, investment, integration (intersectoral) and management, which are the basic indicators of effectiveness PPDRI.

The integrated development projects require the implementation on the ground through the consistency and sustainability of development in the rural area.

**Keywords:** PPDRI, Maatkas, Tizi-Ouzou, impact, integrated rural, development, efficiency, consistency, durability.